

Repères

Ouvrages en débat

À quoi servent les économistes s'ils disent tous la même chose ? Manifeste pour une économie pluraliste

André Orléan (Ed.)

Les liens qui libèrent, 2015, 112 p.

Comme son sous-titre l'indique, cet ouvrage constitue un manifeste pour la reconnaissance du pluralisme en économie. L'événement qui a motivé la rédaction de cet ouvrage est une histoire qui a été largement médiatisée dans la presse au début de l'année 2015. Après plusieurs années de démarches et de revendications pour la création d'une nouvelle section « Économie et société » au sein du Conseil national des universités (CNU), un projet de décret avait finalement vu le jour fin 2014 et devait paraître au *Journal officiel* début 2015, entérinant la création de cette nouvelle section. Mais cette création n'était pas du goût de tous et la lettre adressée à Geneviève Fioraso par Jean Tirole, tout juste récipiendaire du prix d'économie en mémoire d'Alfred Nobel décerné par la Banque de Suède (que l'on appelle souvent par abus de langage « prix Nobel d'économie »), allait être un des ingrédients qui conduirait au retrait de ce décret. Cet ouvrage relate les étapes de la mobilisation de la communauté des économistes hétérodoxes¹, depuis le début des années 2000, justifiant la création en 2009 de l'Association française d'économie politique (Afepe), jusqu'au retrait du décret. Il permet aussi de rappeler l'argumentaire justifiant la création d'une nouvelle section ouverte au pluralisme en économie et de répondre aux critiques qui ont été adressées à ceux qui s'en sont faits les plus ardents défenseurs.

¹ Comme le souligne le glossaire figurant à la fin de l'ouvrage : « Les hétérodoxes en économie ne peuvent pas se résumer à leur non-conformité à la norme, leur non-adhésion à l'orthodoxie. Ils développent en effet une autre manière de faire de l'économie et refusent notamment de faire de leur science un dogme, car ils accordent une importance capitale à la confrontation aux faits, au *dissensus* sous toutes ses formes et à l'interprétation. À la différence des orthodoxes, ils ne pensent pas que le monde doit être modélisé et réformé afin d'entrer en conformité avec la théorie. Au contraire, ils considèrent que ce sont les théories elles-mêmes qui doivent être adaptées à leur objet. »

Le débat interne à la discipline économique fait rage depuis de nombreuses années, sinon depuis toujours. Mais ce débat a pris un tour particulier en France, du fait de la domination d'un courant de pensée – l'économie que l'on qualifiera avec les auteurs de cet ouvrage d'« orthodoxe » – domination qui s'exerce en particulier au sein du monde universitaire. Pourtant, la France fait partie des pays où les traditions critiques en économie sont parmi les plus développées et un grand nombre de courants hétérodoxes ont pu éclore et s'épanouir au sein des instituts de recherche et du monde universitaire français, avec un certain succès². L'hétérodoxie apparaît néanmoins comme fragilisée par un système institutionnel spécifique à la discipline économique, que cet ouvrage tente d'explicitier, afin de justifier la création de cette nouvelle section au sein du CNU.

L'ouvrage lui-même se compose de trois chapitres, suivis d'un glossaire et d'une pétition à laquelle est annexée la liste des 150 premiers signataires. Le premier chapitre expose les raisons pour lesquelles une analyse économique pluraliste est plus que jamais nécessaire aujourd'hui. Le chapitre suivant revient sur l'histoire de la réforme et de son avortement. Le dernier chapitre apporte enfin un éclairage aux objections qui ont pu être formulées à l'égard de cette réforme, pour justifier la nécessité de la conduire malgré tout.

Le premier chapitre, « Une société démocratique a un besoin vital d'analyses économiques pluralistes », revient sur les conséquences de la crise financière de 2008 et sur le manque de discernement dont ont pu faire preuve nombre d'économistes qui avouaient, bien malgré eux, qu'ils n'avaient pas vu cette crise venir. Selon les auteurs de cet ouvrage, la croyance d'une bonne partie des économistes orthodoxes dans les vertus du marché et

² On peut penser, par exemple, aux courants régulationniste et conventionnaliste ou encore aux approches de l'économie du patrimoine et de l'économie de la proximité.

dans la perversité des mécanismes de régulation publique a sans nul doute eu une influence sur l'aveuglement dont ces mêmes économistes orthodoxes ont fait preuve lorsque la crise financière a éclaté. Nombreux pourtant sont les travaux d'économistes critiques qui soulignent depuis longtemps les dangers des dynamiques spéculatives et le fait que le capitalisme se nourrit de crises périodiques. Même s'il faut reconnaître que ces approches critiques ne détiennent pas les clés pour remédier à ces crises, le débat permettant de donner du crédit à leurs alertes quant aux risques qu'encourent nos économies semble confisqué par une large part de la profession où les approches orthodoxes exercent une domination (presque) sans partage. Il est dès lors plus que jamais nécessaire, dans une société démocratique, de permettre le développement de plusieurs discours concurrents, afin d'informer le débat citoyen et permettre aussi aux politiques d'effectuer des choix en s'appuyant sur une variété de positions – et non sur une seule.

Le deuxième chapitre, « Chronique d'une réforme nécessaire mais empêchée », détaille l'histoire d'une réforme avortée. Il rappelle que si au début des années 2000, les recrutements des professeurs des universités en économie ouvraient un peu la porte au pluralisme (à peine 1/5 des recrutements étaient occupés par des économistes hétérodoxes durant la période 2000-2004), c'est à une fermeture quasi totale au pluralisme que l'on assiste depuis ces quelques dernières années. Cette situation tient au statut particulier des six premières sections du CNU (regroupant le droit, la science politique, l'économie et la gestion) où la très grande majorité des postes de professeurs des universités se fait grâce au concours de l'agrégation de l'enseignement supérieur – les jurys de ce concours étant majoritairement composés, pour la section 05, d'économistes orthodoxes. La situation est différente pour le recrutement des maîtres de conférences, mais compte tenu du poids qu'exercent les professeurs dans le monde universitaire français, cette hégémonie a de quoi poser question. Les auteurs de cet ouvrage reviennent ainsi, de manière très pédagogique, sur les racines de la réforme que les économistes hétérodoxes – majoritairement – appellent de leurs vœux. Ils rappellent que depuis le début des années 2000, plusieurs mouvements d'étudiants en économie, parfois organisés à l'échelle internationale, ont dénoncé le manque de pluralisme dans l'enseignement de l'économie à l'Université. L'année 2009 voit la création de l'Afep (Association française d'économie politique), organisation destinée à faire porter la voix de ceux qui ne se reconnaissent pas dans les orientations de l'Association française de sciences économiques (AFSE). Forte d'environ 600 membres et sympathisants (dont 90 % sont des économistes), l'Afep s'est constituée notamment pour défendre l'idée de la création d'une nouvelle section du CNU, ouverte au pluralisme en économie. Les auteurs

exposent tous les arguments avancés par l'Afep et relatent en détail l'histoire mouvementée de cette réforme avortée.

Le troisième chapitre, « Ouvrons le débat : objections et réponses », revient sur les objections qui sont le plus souvent avancées à l'encontre de la création d'une nouvelle section « Économie et société » du CNU (par exemple : l'économie dans la section 05 [Sciences économiques] est déjà assez pluraliste ; les hétérodoxes ne veulent pas se plier à la discipline commune, qui est celle de l'évaluation par les pairs ; les hétérodoxes sont contre l'usage des mathématiques ; ils veulent une économie littéraire, etc.). Les auteurs tentent d'apporter des réponses à ces objections. Sans entrer dans les détails de toutes celles-ci, ni dans les arguments avancés en retour, soulignons le recours récurrent des auteurs à l'histoire des sciences et à l'épistémologie pour justifier leurs positions. Le débat scientifique à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de la discipline économique, ne peut véritablement être fécond que si l'interdisciplinarité qui est recherchée entre l'économie et les autres sciences humaines et sociales peut amener à une remise en cause des postulats de l'économie orthodoxe. Aux yeux des auteurs de cet ouvrage, le dialogue interdisciplinaire promu par les économistes orthodoxes est toléré tant qu'il ne remet pas en cause l'hégémonie de ces mêmes économistes. Or, l'enjeu est de permettre aussi de dessiner, via des approches interdisciplinaires, les fondements d'autres approches de l'économie, qui ne sont pas nécessairement en phase avec l'économie orthodoxe.

En somme, cet ouvrage constitue une voie d'entrée intéressante pour sensibiliser les chercheurs et les citoyens aux débats internes qui alimentent la discipline économique en France. Ces débats ne sont pas l'apanage des seuls économistes français, dans la mesure où à l'étranger, de tels mouvements – parfois moins structurés que l'Afep – sont observables. L'effort de pédagogie des auteurs de ce manifeste, pour que les lecteurs extérieurs à ces enjeux puissent s'approprier les différents arguments, amène cependant parfois à présenter les deux positions comme relevant de postures antagoniques. Il n'est pas sûr toutefois que cette perspective un peu manichéenne soit partagée par une majorité d'économistes français. Sans nier le développement de certaines positions ou de certains discours extrêmes – chez les orthodoxes comme chez les hétérodoxes –, il existe au sein même de l'Afep des partisans du maintien d'une seule section du CNU, qui considèrent que la création d'une nouvelle section équivaut à l'abandon d'une bataille à mener au sein même de la section 05. Quoi qu'il en soit, cette histoire de la création avortée d'une nouvelle section du CNU, le débat qui l'a précédée et celui qui s'est ensuivi, auront ouvert la porte à davantage de pluralisme au sein même de la section 05. Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de

la Recherche a en effet récemment accepté, après la reculade de janvier 2015, de décontingenter le nombre de postes de professeurs des universités ouverts à la voie longue, ouvrant de ce fait la possibilité aux universités de choisir leur mode de recrutement (via le concours de l'agrégation du supérieur ou via la voie plus « classique » suivie par la majorité des sections du CNU). Par la suite, la composition de la section 05 du CNU s'est ouverte à davantage de pluralisme, même si beaucoup reste encore à faire pour rééquilibrer les tendances à long terme. Ces signes d'ouverture ne doivent cependant pas masquer la violence du conflit qui oppose économistes orthodoxes et économistes hétérodoxes – conflit tantôt larvé, tantôt éclatant au grand jour. La parution en septembre 2016 du pamphlet de Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le négationnisme économique*³, démontre ainsi de manière tout à fait manifeste que l'appel au pluralisme en économie n'est pas du goût de tous. Il y a fort à parier donc que cette histoire n'est pas finie, même si l'épisode relaté dans cet ouvrage constitue sans nul

³ Cahuc P., Zylberberg A., 2016. *Le négationnisme économique. Et comment s'en débarrasser*, Paris, Flammarion. Voir aussi l'éditorial paru dans le présent numéro « Peut-on faire l'économie des économistes ? ».

doute un des temps forts de la bataille pour institutionnaliser le pluralisme en économie.

Bien au-delà du microcosme des économistes, cet ouvrage permet de réfléchir au statut de l'interdisciplinarité dans les sciences humaines et sociales, en présentant des positions contrastées. Si celle-ci est promue et encouragée dans nombre d'appels à propositions de recherche (à l'échelle européenne comme à l'échelle nationale), les disciplines elles-mêmes et les institutions dont elles se sont dotées (sociétés savantes, sections du CNU...) ne sont pas encore prêtes à considérer de manière bienveillante les parcours de ceux qui – par la force des choses – ont fait le choix de la dissidence. Cet ouvrage permet également de mettre en débat l'impact qu'une science qui se referme sur un certain nombre de dogmatismes peut générer sur la société et sur des politiques publiques qui continuent à asseoir leur légitimité sur des discours dans lesquels un nombre croissant d'économistes ne se reconnaît pas.

Olivier Petit

(Université d'Artois, Clersé, Arras, France)

olivier.petit@univ-artois.fr

Pour une sociologie de l'environnement. Environnement, société et politique

Bernard Kalaora, Chloé Vlassopoulos
Champ Vallon, 2013, 320 p.

C'est un riche et stimulant plaidoyer « Pour une sociologie de l'environnement » que proposent Bernard Kalaora et Chloé Vlassopoulos dans leur livre paru en 2013 aux éditions Champ Vallon, dans la collection « L'environnement a une histoire », et sous-titré « environnement, société et politique ». Si l'ouvrage prend largement appui sur les travaux des auteurs, il porte également la marque de l'expérience de B. Kalaora, sociologue engagé dans l'action au sein du ministère de l'Écologie puis au Conservatoire du littoral. Ce plaidoyer de trois cents pages est structuré en six denses chapitres qu'on peut regrouper en deux grands ensembles. Le premier est essentiellement consacré aux difficultés épistémologiques et institutionnelles d'une sociologie française de l'environnement toujours en quête de reconnaissance. L'analyse se déploie à travers trois chapitres consacrés respectivement à la présentation critique des « cadres cognitifs pour penser l'environnement » (chapitre 1), à l'explicitation des « obstacles d'une sociologie française de l'environnement » (chapitre 2) et enfin à une réflexion sans concession sur « la quête difficile de l'interdisciplinarité » (chapitre 3). On passe ensuite à un parcours plus

thématique, au cours duquel les auteurs abordent successivement les liens entre « société et environnement » (chapitre 4), « environnement et politique » (chapitre 5) et enfin « globalisation et environnement » (chapitre 6). Si chaque chapitre a bien entendu sa coloration dominante et spécifique, l'unité profonde de l'ouvrage et de la démarche des auteurs résulte de leur capacité à articuler tout au long de l'ouvrage des apports didactiques relatifs aux thèmes et enjeux centraux du domaine à une double réflexion de nature politique et épistémologique.

Le lecteur trouvera tout d'abord largement de quoi satisfaire sa curiosité ou renouveler son intérêt pour cette discipline en (re)visitant un certain nombre de dossiers classiques et moins classiques, comme ceux de l'institutionnalisation de l'environnement dans les champs académique et administratif, du vote écologiste, de la pollution atmosphérique ou du développement durable. Le Yalta de l'environnement entre les grands corps d'ingénieurs et les jeux de pouvoir entre les ministères sectoriels (Industrie, Agriculture, Équipement, Santé) sont ainsi minutieusement retracés, de même que les effets finalement limités de la création d'un ministère

dédié en 1971. La contingence en matière de définition et de prise en charge des problèmes d'environnement est de son côté particulièrement bien illustrée par la comparaison entre la France et la Grèce en matière de pollution automobile. Ce dossier fournit un beau cas d'école sur le rôle des groupes d'influence et de leurs relais au sein de l'appareil d'État dans la définition et l'élaboration des réglementations environnementales. La mise en perspective sociohistorique consacrée à la santé environnementale, et à sa longue éclipse en France entre la fin du XIX^e siècle et la canicule meurtrière de 2003, met également en lumière les conséquences des cadrages cognitifs et des jeux de pouvoir institutionnels sur la capacité de nos sociétés à reconnaître les problèmes et à faire face aux crises. Les auteurs montrent en particulier comment le lien entre l'état du milieu et l'état de santé s'est défilé, lorsque la médecine publique alors attentive à ces interactions s'est effacée devant une médecine privée, libérale et recentrée sur la lutte contre les microbes, mais également lorsque les ingénieurs établirent leur juridiction sur la question des pollutions, la recadrant avec leurs propres outils et la pilotant depuis lors en large coopération avec le monde industriel. Dernière illustration de cette richesse thématique, la problématique du développement durable est relue de manière originale au prisme de la figure du « *global expert* ». L'utilisation d'un « parler neutre » lui permet de décliner de projet en projet, de lieu en lieu, les catégories, les « boîtes à outils » et référentiels à prétention universelle d'une gouvernance environnementale qui transcende les souverainetés des États-nations. On formulera deux réserves pour conclure. On pourra d'abord être surpris par l'évocation d'un réchauffement « construit comme une réalité incontournable » auquel les auteurs opposent des controverses persistantes sans véritablement les analyser. Ils en disent trop, ou trop peu. On regrettera ensuite l'absence de référence aux travaux consacrés à l'opinion et à l'écologie du quotidien, à la manière dont les acteurs sociaux réagissent à cette injonction croissante au changement, sur la base de programmes eux-mêmes largement outillés par les sciences sociales (incitations, *nudges*⁴, persuasion...).

Venons-en désormais à ce premier fil rouge, politique et culturel, qui traverse l'ouvrage : « l'ostracisme » des mondes académique, administratif et politique français vis-à-vis de la question environnementale. Le diagnostic, posé dès l'introduction, est repris et approfondi à plusieurs reprises. Les auteurs reviennent ainsi sur la réticence et la méfiance de la sociologie française à l'égard de cette présence des agents non humains dans son pré-

carré, celui des faits sociaux expliqués par d'autres faits sociaux selon la fameuse règle posée par Durkheim et reprise depuis de manière immuable. Toute intégration de variables, pire, de causalités naturelles dans l'analyse des formes sociales ne pouvait alors qu'être une régression dangereuse vers une forme de déterminisme naturaliste. De ce fait, il faudra attendre l'arrivée de la commande publique pour que la sociologie de l'environnement commence à se développer, à partir du sous-champ de la sociologie rurale. Les pionniers durent alors affronter le soupçon de connivence avec l'Administration, quand il ne leur était pas reproché à l'inverse par leurs pairs de confondre science et militantisme. Et ce sont encore d'autres influences extérieures, liées au retentissement du rapport Brundtland⁵ et de l'ouvrage d'Ulrich Beck, *La société du risque*⁶, qui permirent à cette sociologie de l'environnement de sortir (partiellement) de son isolement. Il n'en demeure pas moins qu'en France la question environnementale n'imprègne toujours pas, comme elle le fait dans d'autres pays, les « noyaux durs de la discipline » comme ceux du travail ou des organisations. Ce particularisme français apparaît d'autant plus regrettable que les auteurs montrent de manière très convaincante comment la sociologie anglo-saxonne, élaborée il est vrai dans un tout autre contexte culturel et historique, a su très tôt faire une place à « l'infrastructure biotique » des sociétés et à la pensée des interactions entre nature et société. On lira avec beaucoup de profit les pages consacrées à des auteurs méconnus en France, George Perkins Marsh, Patrick Geddes ou encore Roderick Duncan McKenzie, un des fondateurs de l'écologie humaine.

L'originalité de la question environnementale se heurte également aux cadres établis de l'action publique, qui ne parvient guère à se reconstruire pour prendre acte du caractère transversal et intégrateur de la question, mais la découpe au contraire en une collection d'enjeux sectoriels confiés à des spécialistes. Ceux-ci, issus des grands corps techniques de l'État, nourris des mythes du progrès et de l'intérêt général, soucieux de ne pas contrarier le développement industriel, règnent depuis des décennies sur la protection de la nature et des ressources pour l'un (Eaux et forêts), la lutte contre les pollutions et les risques pour l'autre (Mines) et l'aménagement du territoire pour le dernier (Ponts et chaussées). Que dire enfin du monde politique et de son mélange d'inculture et d'indifférence concernant la question écologique ?

⁵ World Commission on Environment and Development, 1987. *Our common future*, Oxford/New York, Oxford University Press. Trad. fr. : Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988. *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve.

⁶ Beck U., 2008. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion. Traduit de *Risikogesellschaft. Auf dem weg in eine andere moderne*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1986.

⁴ Un *nudge*, ou coup de pouce, est une manière d'obtenir un changement de manière non contraignante en remodelant l'architecture de choix des acteurs, par exemple l'ordre de présentation des plats dans une chaîne de restauration collective pour limiter le gaspillage alimentaire. Ses promoteurs se revendiquent d'un « paternalisme libertaire ».

Peut-être simplement, expliquent les auteurs à la suite des analyses de Guillaume Sainteny ou de Bruno Villalba, que les écologistes (politiques) ne se sont guère donné les moyens de s'imposer et de peser, faute d'élites en nombre suffisant équipées d'un « référentiel théorique d'énonciation » ou cadre conceptuel solide, en raison également de l'inconsistance de leurs choix stratégiques et de leur incapacité avérée à faire de la « politique autrement ».

Le second fil rouge de l'ouvrage, épistémologique et programmatique cette fois, est celui des conditions à remplir et des éléments à assembler pour donner à cette sociologie ce référentiel d'énonciation théorique qui lui fait défaut. S'il faut bien entendu commencer par oser transgresser l'interdit durkheimien, il apparaît également indispensable, à suivre les auteurs, de faire le deuil de quelques fausses pistes. En particulier, B. Kalaora et C. Vlassopoulos dressent un bilan sévère de l'interdisciplinarité telle qu'elle s'est développée autour de la notion de « système », qualifiée de « faux ami ». Cette configuration intellectuelle eut en effet, selon eux, deux effets néfastes : d'abord, une excessive focalisation sur les questions épistémologiques et disciplinaires au détriment des problèmes environnementaux eux-mêmes et de la contribution possible des sciences sociales à leur gestion ; ensuite, une « compétition pour une modélisation intégrative » entre sciences de la nature et sciences de la société qui ne pouvait que reléguer la sociologie dans une position dominée, difficile à accepter et donc source de crispations et de malentendus. Ce bilan sévère interpellera bien entendu les lecteurs de *NSS*. Le débat reste en effet largement ouvert, comme en témoigne le succès grandissant de la notion de socioécosystème. *A minima*, cette notion peut servir de mot de passe entre scientifiques pour signifier qu'ils sont d'accord sur la nécessité de penser l'articulation des dynamiques sociales et naturelles, mais aussi que les outils mobilisés pour ce faire ont des cadrages et des effets intentionnels ou non sur les relations entre disciplines et plus largement entre natures, sciences et sociétés.

Quelles pistes alors les auteurs ouvrent-ils pour (re)fonder une sociologie française de l'environnement, et plus largement accueillir une « nature active et opératoire » au sein des sciences sociales ? En termes de posture

tout d'abord, les auteurs revendiquent une démarche « réflexive », qui consiste à engager une enquête transdisciplinaire⁷, pour produire une « connaissance partagée, modeste et révisable » susceptible de se traduire par des effets pratiques, au nom d'une exigence éthique de recherche finalisée. Sur le plan conceptuel ensuite, les auteurs convoquent principalement la sociologie des sciences de Michel Callon et Bruno Latour, la sociologie pragmatique développée en particulier par Francis Chateauraynaud, et enfin la sociologie de l'action publique dans le sillage de Pierre Lascoumes. Mais ils ne nous montrent pas réellement comment tout cela peut s'articuler dans la pratique de la recherche, si bien qu'ils ne vont pas vraiment au bout de leur projet de (re)fondation. Peut-être celui-ci aurait-il pu émerger d'une discussion plus serrée de cette sociologie pragmatique. Ils auraient peut-être pu y trouver deux appuis utiles. D'abord, une manière d'énoncer l'objet de la sociologie de l'environnement, autour de la composition des collectifs d'humains et de non-humains et de la régulation de leurs débordements. Ensuite, un cadre conceptuel pour penser ce double jeu de causalités sociales et naturelles, non plus sur le mode de la domination ou du cloisonnement, mais sur le mode de l'articulation toujours révisable de propositions dont la portée dépend de la combinaison de références robustes et de la « puissance d'expression » de ceux qui s'en font les porte-parole. C'est là peut-être une des pistes qui aurait permis à cet ouvrage passionnant de bout en bout de passer du plaidoyer au manifeste.

Rémi Barbier

(École nationale du génie de l'eau et de l'environnement
de Strasbourg [ENGEES],
UMR GESTE, Strasbourg, France)
remi.barbier@engees.unistra.fr

⁷ Pour les auteurs, la transdisciplinarité fait référence à une démarche qui va « au-delà de la science pour traiter des problèmes sociaux complexes et organiser des processus qui lient connaissances et valeurs venant d'agents scientifiques et d'agents profanes ».

Environnement et développement durable. Une approche méta-économique

Olivier Godard

De Boeck, 2015, 489 p.

Le dernier livre de l'économiste de l'environnement Olivier Godard se distingue de ses autres ouvrages : il puise directement dans la matière multidimensionnelle

que l'auteur a accumulée pour nourrir ses années d'activités d'enseignement et permet ainsi au lecteur de cerner la richesse des recherches qu'il a menées tout au long de

sa carrière. Annoncé comme un manuel (un peu tardif, peut-être, comme le signale d'un clin d'œil un de ses anciens étudiants en postface), il prend cependant des allures de rétrospective donnant accès à l'œuvre de l'auteur et se présente, pour les chercheurs de la prochaine génération, comme l'illustration d'une carrière bien remplie. C'est aussi en premier lieu à eux que O. Godard pense quand il évoque le lectorat ciblé : étudiants en master et doctorants dans le vaste cercle des humanités environnementales. Que ce livre soit également utile aux praticiens réflexifs, comme le souhaite l'auteur, semble par contre moins probable, car les lectures secondaires induites par l'ouvrage seraient trop nombreuses et trop exigeantes.

Quatre parties (« Comprendre », « Enjeux », « Repères » et « Agir ») et douze chapitres allant d'une mise en discussion de « l'organisation de l'expertise scientifique » (chapitre 10), à partir d'études de cas, à une discussion approfondie du « principe pollueur-payeur » (chapitre 8) et « du principe de précaution » (chapitre 9) – deux objets de recherche phares de l'auteur – constituent la structure d'exposition de son « approche méta-économique ». O. Godard entraîne son lecteur à travers une matière qui est solidement étayée à certaines reprises (par exemple sur la théorie de la justification, chapitre 5), technique par endroits (sur le traitement de la question intergénérationnelle et le taux d'actualisation, chapitre 6), plus superficielle à d'autres (notamment sur les marchés du carbone, chapitre 7). Ce faisant, l'attention du lecteur est préparée à penser cet « univers controversé » (chapitre 3) des interrelations innombrables, complexes, incertaines entre économie (l'activité et la science) et l'environnement. L'argument premier poursuivi par l'ouvrage est celui de l'inéluctable méta-économie : il cherche à montrer que la recherche en économie de l'environnement oblige à dépasser les bornes disciplinaires qu'ont placées les institutions académiques autour des sciences économiques. L'argument n'est certes pas nouveau – l'auteur lui-même puise entre autres son inspiration dans l'économie écologique – mais l'ouvrage ne se contente pas de l'affirmer, il le pratique et l'illustre par son contenu. C'est sans doute la raison pour laquelle l'organisation et la structure du livre apparaissent complexes et par endroits difficiles à déterminer. Le lecteur se retrouve confronté à des ramifications, voire des redites, qui sont certainement indispensables à ce méta-apprentissage de « l'univers controversé », mais qui rendent probablement ardue l'utilisation du livre en tant que manuel pour des novices en la matière. Certes, les chapitres peuvent presque tous se lire de manière indépendante, mais la profondeur de leurs développements, leur niveau de détail, leur technicité et le recours au formalisme économique (et donc les compétences nécessaires pour les appréhender) ne sont pas homogènes d'un chapitre à l'autre.

S'il fallait une seule raison pour se décider à lire cet ouvrage de O. Godard, ce serait pour ces parties, ces chapitres qui sont directement liés à ses principaux objets de recherche. Le traitement de la question intergénérationnelle, par exemple, qui est un classique dans tout manuel d'économiste s'intéressant au développement durable (et qui souvent regorge de platitudes et de redites, voire de non-sens), est ici réalisé de façon très pointilleuse, et se trouve abordé dans plusieurs chapitres sous de nombreuses facettes qui permettent d'en découvrir toutes les perspectives. Cela va des principes de justice, en passant par l'éthique, la capacité limitée de l'action publique jusqu'au choix des techniques de rationalisation économique. Si l'intergénérationnel est surtout illustré ici par la question climatique, c'est en toute logique à nouveau (*cf.* les travaux de l'auteur) que l'ouvrage montre de façon exemplaire la complexité des agencements des perspectives nécessaires pour pouvoir parler de manière intelligente et intelligible du futur. Il en va de même dans les chapitres et parties qui parlent des systèmes complexes, de l'incertitude, du risque, de la précaution. Par la force des choses et par sa nature, ce livre présente ainsi, sur ces sujets importants, l'aspect d'une synthèse de la pensée et des recherches menées par l'auteur. Un de ses points forts est de nous exposer à nouveau un travail critique des recherches d'autres auteurs ; celui sur les climatosceptiques, et notamment sur Allègre, est ainsi particulièrement instructif pour de futurs chercheurs.

Cet ouvrage, qui repose sur des décennies d'expériences directes vécues par l'auteur, est très riche. Son contenu se nourrit ainsi de manière très frontale des grands épisodes de la politique et du débat environnemental français. De la taxe carbone avortée à la politique patrimoniale, en passant par une discussion de l'actualisation dans le rapport Stern⁸ qui interpelle la pratique de l'actualisation à la française, l'auteur insère de façon très précise et instructive ses développements théoriques et conceptuels dans l'histoire de l'action publique en France. La conséquence, on l'aura compris, est que les analyses présentées sont surtout intéressantes et utiles pour approfondir et retracer le cas français. Or, l'approche méta-économique proposée pour traiter la question économique-environnementale trouve sa justification dans le croisement de deux caractéristiques : la nature même de la nature (par exemple, l'incertitude induite par les systèmes complexes), et la nature du contexte sociopolitique et des institutions (qui appelle, par exemple, à appliquer des processus décisionnels multidimensionnels et multicritères quand il s'agit de fixer l'action collective). Ainsi, ne pas problématiser la contextualisation revendiquée de façon plus systémique pourrait s'avérer contre-productif. En ce sens, un recours

⁸ Stern N., 2007. *The economics of climate change. The Stern Review*, Cambridge/New York, Cambridge University Press.

plus direct à des contextualisations comparatives (par exemple, à travers différents contextes institutionnels nationaux) aurait certainement donné encore plus de poids à l'appel pour un abandon de l'universalité de la pure rationalité économique. En même temps, cette orientation vers le cas français constitue un plaidoyer implicite en faveur d'une approche méta-économique française. Malgré la généralisation/internationalisation des problèmes environnementaux, les analyses et tentatives de conceptualisation dans le domaine de l'action collective ne peuvent s'affranchir d'une hypercontextualisation « locale/nationale », voire « politisée ». Les institutions comptent.

Environnement et développement durable est également riche en couches disciplinaires, ce qui, pour un ouvrage d'économie, n'est pas si courant. Si le cœur du travail présenté est de nature économique, les fondations sont autant issues de la sociologie critique, et en particulier des sciences, technologies et société (STS) que des sciences politiques, et en particulier de l'éthique et de la philosophie de l'action collective. On l'a dit, le plaidoyer premier repose sur l'idée d'une nécessité d'agencement de perspectives et de disciplines. O. Godard lui-même pratique de longue date ce que certains ont appelé – dans le sens noble du terme – un bricolage disciplinaire. Cela n'empêche pas que le livre fâche par endroits son lecteur interdisciplinaire. Ainsi, dans les développements les plus profonds, où l'on trouve une analyse et une critique de l'économie, l'auteur montre et manipule de façon trop peu systématique les travaux empiriques existants. Alors que le livre, de façon salutaire, explique de manière fine et argumentée les divergences qu'il peut y avoir entre

économistes (par exemple autour de la question de la détermination du taux d'actualisation), il décrit parfois les autres disciplines de façon trop monolithique et ne restitue pas leurs épaisseurs empiriques (notamment sur la question des processus décisionnels). À la décharge de l'auteur, on fera remarquer qu'avec presque 500 pages, il n'était guère possible d'en dire davantage.

En conclusion, *Environnement et développement durable* gagne sans difficulté sa place dans la bibliothèque de tout enseignant-chercheur qui, de près ou de loin, s'intéresse à l'économie de l'environnement. Non pas tant parce qu'il présente une utilité directe en tant que manuel, mais parce qu'il facilite l'accès aux travaux et au méta-argument d'un des chercheurs les plus importants du monde francophone en la matière. Plus personnellement, il me manque aussi une conclusion qui aurait pu s'ouvrir sur le vécu et l'expérience pédagogiques de O. Godard, et me dévoilerait une analyse ou une discussion sur les façons dont l'auteur enseigne cette matière. À ce niveau – mêler contenu et pédagogie – je ne peux que recommander au lecteur de ce livre de poursuivre avec celui de Martha Nussbaum, *L'art d'être juste*⁹.

Tom Bauler

(Université libre de Bruxelles, Belgique)
tbauler@ulb.ac.be

⁹ Nussbaum M.C., 2015. *L'art d'être juste. L'imagination littéraire et la vie publique*, Paris, Flammarion.

Développement et biodiversité : comment négocier le tournant environnemental ?

Laurent Mermet, Thiphaine Leménager (Eds)

Agence française de développement, 2015, 362 p.

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Recherches/04-Recherches.pdf>

L'Agence française de développement (AFD) a mis en place entre 2009 et 2014 un programme de recherche sur la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles. Il en est issu un rapport coordonné par Thiphaine Leménager (AFD) et Laurent Mermet (AgroParisTech) dont l'objet est de rendre compte de projets alliant réflexion théorique et études de cas dans des pays tels que la Zambie, le Kenya ou l'Égypte. Réparti en 3 parties et rédigé par un collectif de 17 auteurs, cet ensemble de 13 textes ne constitue pas vraiment un retour d'expériences de l'agence publique française dans le domaine ni une analyse comparée entre les différentes agences de

l'aide bilatérale et multilatérale sur la question de la biodiversité, que ce soit dans une perspective historique, géographique voire géopolitique. La particularité de ce rapport tient à son point de vue qui vise à montrer l'intérêt d'une approche en sociologie des organisations pour analyser les enjeux de la prise en compte de la biodiversité dans l'aide au développement, ce que les auteurs appellent le « tournant environnemental ».

Pour mener à bien cet objectif, l'ouvrage rassemble dans une première partie une série de textes qui dressent un panorama de ces enjeux. Ils montrent ainsi les difficultés d'insérer la problématique de la biodiversité, et

au-delà celle de l'environnement, dans l'agenda du développement. La pluralité de représentations de ce que Tiphaine Leménager, Aurélie Ahmim-Richard et Laurent Mermet appellent « la dialectique environnement-développement¹⁰ » est clairement exposée. Elle l'est de manière générale, mais aussi de manière plus spécifique, à travers la faible prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets de foresterie¹¹, puis à travers les contraintes de diffusion de l'agroécologie en Zambie¹². L'approche par les instruments est au cœur de la deuxième partie. Les auteurs s'appuient sur des exemples précis tels que l'analyse des différents types d'aires protégées au Kenya¹³ ou les outils de la finance verte en vue de favoriser les investissements peu polluants en Égypte¹⁴. Ils proposent également des réflexions plus théoriques sur les différentes formes de paiements pour services environnementaux (PSE)¹⁵ et sur l'apport de la théorie de la justification de Boltanski et Thévenot¹⁶ pour comparer différents instruments (les PSE, l'évaluation économique des services écosystémiques, les banques de compensation écologique et les outils fonciers)¹⁷. Enfin, dans la troisième partie, les auteurs portent leur attention, à partir de trois études de cas, sur les outils de pilotage permettant d'accroître cette prise en compte de la biodiversité dans l'aide au développement. Dans un premier texte, un examen attentif de l'usage (ou plutôt du non-usage) de l'évaluation économique des services écosystémiques dans les analyses coûts-bénéfices des agences d'aide au développement est

réalisé¹⁸. Puis la méthode de triage des différentes options de conservation face aux contraintes budgétaires est documentée et en grande partie remise en cause dans un deuxième texte¹⁹. Un troisième texte étudie spécifiquement les freins à l'intégration de la biodiversité dans le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF)²⁰. Le bilan négatif que les auteurs retirent de chacune de ces 3 études de cas illustre les difficultés de la prise en compte effective, au-delà des discours, de la biodiversité dans l'aide au développement. Le dernier texte offre enfin une analyse quantitative des dépenses (et plus particulièrement celles de l'AFD) liées à la biodiversité dans l'aide au développement²¹. Au-delà des chiffres, l'auteure insiste avec raison sur les problèmes auxquels se heurte une comptabilisation des dépenses, compte tenu du caractère transversal de la problématique de la biodiversité.

La diversité des contributions est clairement une richesse de l'ouvrage. Chacune peut être lue séparément et apporte un éclairage significatif et complémentaire à une problématique d'ensemble qui est très bien explicitée en introduction générale et rediscutée à chaque introduction de partie. La conclusion générale permet également de repositionner les différents chapitres par rapport à la démarche générale. Même si on est surpris du peu de données chiffrées qu'un tel sujet a mobilisées, le rapport propose de nombreuses typologies d'acteurs, de concepts, de représentations..., ce qui en fait un livre clair et accessible.

Plus spécifiquement, il convient de noter qu'en raison d'un agenda international qui s'est enrichi ces dernières années, un des principaux intérêts de cette publication est qu'elle arrive à point nommé. Les initiatives telles que le Millennium Ecosystem Assessment (MEA) (2001-2005), The Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) amorcé en 2008 et la création de l'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES) en 2012 montrent en effet que les États se préoccupent de plus en plus de la biodiversité. Le fait que l'AFD publie un tel rapport prouve qu'elle est à l'écoute de ces évolutions et qu'elle y participe. Cela se manifeste par des réflexions à la fois conceptuelles et

¹⁰ Cf. dans cet ouvrage leur article Les organisations publiques d'aide au développement en prise avec la dialectique, 23-43.

¹¹ Cf. dans cet ouvrage l'article Leroy M., Derroire G., Vente J., Leménager T., La gestion durable des forêts : un concept et des dispositifs de gestion qui limitent la prise en charge des enjeux de biodiversité, 87-105.

¹² Cf. dans cet ouvrage l'article Ehrenstein V., Leménager T., Des principes agroécologiques à leur mise en pratique : quelle efficacité environnementale en Zambie ?, 107-130.

¹³ Cf. dans cet ouvrage l'article Malleret-King D., Elliott J., Gibbons H., King A., Leménager T., Plus qu'une simple addition : quelle complémentarité environnementale entre aires protégées publiques, privées et communautaires ?, 137-159.

¹⁴ Cf. dans cet ouvrage l'article Krichewsky D., Leménager T., L'efficacité d'une ligne de crédit environnementale en Égypte : synergies entre incitation marchande et réglementation contraignante, 161-181.

¹⁵ Cf. dans cet ouvrage l'article Leménager T., Laurans Y., Les paiements pour services environnementaux : simplicité trompeuse de l'outil, hétérogénéité fondamentale des situations, 183-202.

¹⁶ Boltanski L., Thévenot L., 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

¹⁷ Cf. dans cet ouvrage l'article Mermet L., Comment appréhender la pertinence et l'efficacité des outils économiques pour la biodiversité, 203-222.

¹⁸ Cf. dans cet ouvrage l'article Laurans Y., Haddad A., Évaluation économique des services écosystémiques pour les bailleurs de l'aide au développement : les usages théoriques attendus masquent le potentiel réel d'utilisation, 228-250.

¹⁹ Cf. dans cet ouvrage l'article Billé R., Un outil « stratégique » sans acteurs et sans contextualisation : l'impasse du triage, 251-270.

²⁰ Cf. dans cet ouvrage l'article Belna K., Les évaluations comme levier pour intégrer la biodiversité ? Le cas du Fonds de partenariat pour le carbone forestier, 271-297.

²¹ Cf. dans cet ouvrage l'article Leménager T., Comptabiliser le financement de la biodiversité dans l'aide publique au développement : un casse-tête technique, politique et organisationnel, 299-322.

théoriques, mais aussi par des analyses pratiques. Ainsi, Tiphaine Leménager et Yann Laurans présentent une nouvelle typologie des paiements pour services environnementaux (PSE) qui permet de positionner l'ensemble des instruments économiques de la biodiversité et de proposer ainsi une nouvelle définition des PSE, alors même que cette définition a fait l'objet de vifs débats au niveau international. De même, l'analyse de Yann Laurans et Alexander Haddad de l'utilisation des évaluations économiques dans la prise de décision est tout à fait salutaire. La croyance véhiculée par de nombreuses organisations internationales, notamment à la suite du TEEB, selon laquelle l'évaluation économique des services écosystémiques occuperait une place prépondérante dans les pratiques des bailleurs de fonds est clairement remise en question par ces auteurs.

Mais si l'intérêt de ce rapport est d'intervenir au moment opportun, c'est surtout le cadre d'analyse retenu qui en fait un ouvrage original. En effet, les auteurs partent du principe que la prise de décision, notamment celle des acteurs du développement, ne peut pas être simplement comprise à l'aune du modèle rationnel, qui tend à cantonner l'action publique dans un pilotage plutôt technocratique. Il convient, afin d'analyser la manière dont « le tournant environnemental » se concrétise au-delà des engagements internationaux et des effets d'annonce, de s'appuyer sur les modèles politique et organisationnel. Cette entrée par la sociologie des politiques publiques et/ou par la sociologie des organisations permet d'analyser l'action pour le changement en faveur de l'environnement, démarche que L. Mermet et son équipe suivent depuis plusieurs années et que l'on retrouve comme cadre méthodologique de ce rapport. L'idée est que l'analyse des dynamiques politiques et organisationnelles permet à la fois de mieux diagnostiquer les contraintes liées à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'action des bailleurs de fonds, mais aussi de proposer des pistes de réflexion que l'on trouve bien explicitées dans la conclusion générale. Ainsi, dans le deuxième texte de la première partie, L. Mermet et T. Leménager montrent comment l'utilisation de l'analyse stratégique de la gestion environnementale (ASGE) permet d'aller dans ce sens. Cette méthode proposée par les auteurs est perceptible dans certains chapitres, nettement moins dans d'autres. Par conséquent, la conclusion qui remet en perspective l'ensemble des articles, au regard de ce cadre général de la sociologie des organisations, est bienvenue. Elle insiste à juste titre sur le fait que la prise en compte de la biodiversité dans l'aide au développement est, en dépit des déclarations de portée générale, peu effective. Pour qu'elle le devienne, il importe, selon les coordinateurs de l'ouvrage, de reconnaître qu'il serait illusoire de vouloir imposer un modèle de développement qui intègre la conservation de la biodiversité. Tout va dépendre des configurations politiques

et organisationnelles des projets de développement dans leur contexte d'application. Il convient alors d'agir sur les acteurs susceptibles de porter au mieux les intérêts de la conservation de la biodiversité, tout en repensant l'organisation interne des agences d'aide, y compris leurs méthodes de suivi-évaluation particulièrement incompatibles avec le temps long qu'impose la gestion durable de la biodiversité.

À la lecture de ce rapport, et compte tenu du fait que la conclusion générale met l'accent sur l'apport de la sociologie des organisations, le lecteur est amené à se demander quelles relations il serait possible de tisser avec d'autres cadres d'analyse qui abordent ce même type de problématique. Ainsi, en insistant sur la manière dont les enjeux de biodiversité sont pris en compte (ou pourraient l'être davantage) par les organisations, l'ouvrage offre une perspective « vue d'en haut ». L'anthropologie du développement pourrait ainsi être mobilisée dans une démarche complémentaire afin d'analyser la manière dont la gouvernance locale des projets spécifiques sur la biodiversité s'incarne dans des territoires particuliers. De même, la question des zones de complémentarité avec les approches institutionnalistes, la *political ecology*, l'économie politique internationale, etc., qui abordent aussi, au moins partiellement, la problématique des stratégies d'acteurs dans la gouvernance multi-niveaux de la biodiversité, mériterait d'être posée.

Un autre point surprenant est celui de la place de la biodiversité. Alors que le titre du rapport est sans équivoque, plusieurs textes traitent davantage et plus largement de gestion environnementale ou de développement durable ; une étude de cas porte même sur la pollution. De même, les recommandations ou pistes de recherche ne concernent pas spécifiquement la biodiversité mais plus généralement l'environnement. Or, traiter de la problématique de la biodiversité suppose d'explorer son lien avec l'écologie et plus particulièrement avec l'évaluation biophysique des fonctions et des services écosystémiques. Cette dimension de la problématique absente du rapport mais omniprésente dans les arènes internationales invite, par exemple, à tenir compte du rôle des acteurs scientifiques en interaction avec les acteurs du développement. Elle interroge plus généralement le rôle de l'expertise et la place des différentes formes de savoir (notamment les savoirs locaux) autour de la biodiversité. Nul doute que la mise en œuvre du protocole de Nagoya ou la réalisation des objectifs d'Aichi vont rendre encore plus spécifique la tension entre développement et biodiversité. On attend donc avec intérêt la suite de ces recherches.

Philippe Méral
(IRD, UMR GRED, Montpellier, France)
philippe.meral@ird.fr

Santé et sociétés en Afrique de l'Ouest

Gilles Boëtsch, Lamine Gueye, Enguerran Macia, Yannick Jaffré (Eds)
 CNRS Éditions, 2015, 320 p.

Cet ouvrage collectif constitue une vitrine des travaux menés au sein de l'unité mixte de recherche internationale « Environnement, santé, sociétés » (UMI3189). Comme pour toute vitrine, il s'agit de présenter des savoir-faire à travers quelques productions emblématiques et/ou illustratives de la diversité des travaux menés depuis 5 ans dans un contexte d'échanges disciplinaires, culturels et politiques. En effet, l'UMI3189 résulte de la décision d'associer les disciplines impliquées dans la production de connaissances nécessaires à la compréhension des relations environnement, santé, sociétés, et de réunir institutions du Nord (CNRS) et du Sud, en l'occurrence les Universités Cheikh-Anta-Diop de Dakar, Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal) ainsi que l'Université de Bamako (Mali) et le Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) du Burkina Faso.

Cette publication regroupant 15 articles et une introduction fournit l'occasion de proposer des regards croisés sur des objets communs définis autour de la santé humaine, le postulat premier étant que la santé d'une population ne s'impose pas mais se construit avec elle. Bien que solidement ancré dans le champ des sciences sociales, ce livre rassemble des travaux majoritairement issus d'une collaboration pluri- voire interdisciplinaire, qui traitent de grandes thématiques définies en termes d'enjeux, chacune étant abordée selon plusieurs situations, modèles ou points de vue différents, apportant ainsi une richesse certaine à l'ensemble.

Le choix des thématiques n'est pas innocent. Il veut illustrer l'évolution d'une Afrique dont les profils sanitaires ne sont plus seulement cantonnés aux maladies infectieuses transmissibles. Le livre montre que l'Afrique de l'Ouest est confrontée à la double charge de morbidité²² pesant sur les programmes de santé (question de plus en plus étudiée par la communauté des chercheurs en santé publique), explorant ainsi la mutation des enjeux de santé.

Dans leur article introductif, les coordinateurs du numéro déclinent l'organisation du travail mené au sein de l'UMI selon six entrées citées dans l'ordre suivant : l'exposition aux polluants en Afrique de l'Ouest ; l'impact conjugué de l'environnement et des changements sociétaux sur les pathologies chroniques non transmissibles ; le maintien des pathologies transmissibles ; le fonctionnement et le dysfonctionnement des services de santé ; et enfin la transformation des modes

²² Maladies infectieuses toujours présentes et maladies chroniques en développement.

de vie en Afrique de l'Ouest et leurs conséquences sur la santé des populations.

Cette organisation transparaît peu à la lecture du livre qui ne présente aucun paragraphe d'introduction ou de conclusion intermédiaire permettant d'identifier chacun de ces axes et de construire la cohérence entre les différents articles d'un même ensemble. Rien ne nous permet de savoir s'il s'agit d'un parti pris délibéré visant ainsi à révéler l'absence de frontière entre l'expression des différents risques pour inscrire cette continuité dans la dimension plus générale du changement social ou si l'inégale distribution des contributions selon les axes évoqués ne permettait pas cette prise de hauteur pour chaque ensemble thématique.

En effet, l'exposition aux polluants, d'une part, et le maintien des pathologies transmissibles, d'autre part, font respectivement l'objet d'un et de deux articles. Le second article consacré aux maladies infectieuses illustre également la question des fonctionnements et des dysfonctionnements des services de santé.

Oublions donc l'image donnée en introduction et qui reflète l'hétérogénéité des travaux menés au sein de l'UMI3189, pour trouver avant tout dans cet ouvrage un retour d'expériences de recherches autour de la production sociale du risque en santé.

La question alimentaire est très largement abordée dans cet ouvrage. Il est vrai que l'ouverture à la mondialisation, le changement des systèmes de production et des filières, et bien sûr la transition épidémiologique, partout présente de manière explicite ou en filigrane, en font une excellente entrée pour aborder la problématique des modes de vie et de leur évolution. L'alimentation et son impact sur la santé sont étudiés dans la ville capitale de Dakar²³, mais le livre nous propose également de sortir de la grande ville²⁴, voire d'explorer les liens entre différents niveaux d'échelles²⁵. Il n'est pas inutile de mentionner dans ce groupe la contribution d'Enguerran Macia et de Priscilla Duboz²⁶ qui voit dans l'hypertension (sujet à

²³ Cf. dans cet ouvrage l'article Buttarelli É., Le jeune enfant à Dakar et le « bien manger », entre normes de santé internationales et normes locales, 91-106. Voir aussi Crenn C., Hassoun J.-P., Extraversion et/ou « localisation » du paysage alimentaire dakarais. Une analyse anthropologique par les marges, 107-126.

²⁴ Cf. dans cet ouvrage l'article Sougou M., Gueye A., Boëtsch G., Diversification alimentaire et impact sur la croissance chez les enfants peuls de 0 à 5 ans dans le Ferlo, 205-222.

²⁵ Cf. dans cet ouvrage l'article Crenn C., Ka A., Lepout J., Entre brousse, ville et globalisation. Les paysages alimentaires du Sénégal, 173-204.

²⁶ Cf. dans cet ouvrage l'article Macia E., Duboz P., Le fardeau de l'hypertension au sud du Sahara. L'exemple de Dakar, 245-270.

l'actualité grandissante et encore trop peu exploré) une des conséquences des changements alimentaires au sud du Sahara. On peut cependant regretter que les travaux menés dans les années 1980 au sein du programme « Urbanisation et santé à Pikine » dans la banlieue de Dakar n'aient pas été mobilisés car il aurait alors été possible de mettre en évidence l'évolution de ce syndrome sur une période de trente ans dans une approche qui croissait déjà sciences sociales et sciences médicales.

En parallèle à l'émergence de ce risque sanitaire, la question de la forte corpulence, souvent présentée selon une opposition simple entre problème de santé et marqueur social de réussite, est décrite ici comme éminemment plus complexe car renvoyant à une grande diversité de déterminants et de perceptions par la société. Cette étude²⁷ menée au Sénégal nous propose une lecture croisée de regards portés sur le problème de la surcharge pondérale dans cette société en évolution où valeurs d'antan et valeurs d'aujourd'hui se mélangent.

La seconde question qui jalonne l'ouvrage est celle du vieillissement de la population. Au centre de la problématique des changements démographique, épidémiologique et sanitaire, elle confronte des sociétés qui se réinventent à la difficulté de prendre en charge leurs aînés. Trois contributions²⁸ mettent en lumière quelques enjeux cruciaux autour de cette thématique encore largement méconnue mais de plus en plus étudiée.

À l'autre bout de la vie, le jeune enfant constitue un sujet de questionnements et de préoccupation sans cesse renouvelé. Même si l'indice de fécondité, notamment à Dakar, diminue depuis plusieurs années, la prise en charge des mamans et des jeunes enfants reste un sujet très actuel. En s'intéressant au dialogue entre « corps biologiques, corps désirants et corps politiques », Yannick Jaffré²⁹ s'interroge sur « les interfaces sociales et techniques des programmes de "santé de la reproduction" en Afrique de l'Ouest ». Comment encourager le désir d'enfants, promouvoir la sécurité et la reconnaissance sociale, préserver la santé des jeunes filles, tout en restant viable économiquement, tel est le casse-tête auquel sont confrontés les systèmes de santé en Afrique de l'Ouest et bien au-delà. Ce travail mené au Mali est riche d'une longue expérience de terrain et décrit les difficultés à mêler l'intime et l'organisationnel, le biologique et le social.

²⁷ Cf. dans cet ouvrage l'article Cohen E., Ndao A., Gueye L., Boëtsch G., Chapuis-Lucciani N., *Corpulence et urbanisation au Sénégal*, 223-244.

²⁸ Cf. dans cet ouvrage l'article Macia E., Chapuis-Lucciani N., *Les représentations sociales des personnes âgées à Dakar*, 141-160. Voir aussi Hane F., Ka A., *Vieillesse et handicap. La prise en charge des personnes âgées dépendantes à Dakar*, 161-172, et enfin Chapuis-Lucciani N., *Croissance et vieillissement. Deux périodes critiques de la vie*, 127-140.

²⁹ Cf. dans cet ouvrage son article p. 21-48.

Dans le même registre, Abdourahmane Coulibaly³⁰ s'intéresse à « [la] fécondité et [aux] nouvelles expressions de la sexualité à Bamako et en Afrique de l'Ouest ». Il tente de montrer comment les contraintes économiques expliquent en grande partie la réduction de la fécondité des couples en ville et de quelle façon la planification des naissances s'appuie plus sur l'expérience que sur les discours théoriques. Il montre aussi qu'une certaine forme de mondialisation concernant les modèles du plaisir et des relations sexuelles hors mariage s'impose chez les jeunes au détriment de l'exigence de virginité encore en vigueur il y a de cela deux générations, produisant ce qu'il appelle les relations sexuelles infécondes, notamment en ville.

Loin de la ville, et sans voir dans cette expression une opposition ville/brousse, Hélène Claudot-Hawad³¹ nous explique que « Venir au monde en milieu Touareg » se fait entouré de rituels complexes destinés à assurer la protection du nouveau-né et de son entourage. C'est pourquoi de nombreuses femmes continuent de privilégier l'accouchement chez elles plutôt que d'avoir recours à l'hôpital. Cette réalité est bien connue, mais ici l'auteure choisit de faire corps avec cet événement discret décrivant le cheminement fortement codifié de la future maman. C'est cette histoire qu'elle nous relate, remplaçant le parcours de chacune dans le cadre de son environnement social et de ses rapports à la nature. Naître à l'hôpital, a contrario, ne permet en aucun cas de naître touareg même si une plus grande sécurité sanitaire est assurée à la mère et à l'enfant. C'est une analyse de ce qui pourrait apparaître, a priori, comme une contradiction qui nous est présentée de manière très intime, au plus près des mères et de leurs enfants, membres et reflets de leur société.

De leur côté, Abdoulaye Samb, Mor Diaw et Boubacar Mbodji³² examinent une question dont l'importance va croissant dans les pays en voie de développement, celle de la pollution atmosphérique et de ses répercussions sur « les pathologies respiratoires dans la ville de Dakar ». Les auteurs mobilisent des études épidémiologiques menées notamment auprès des commerçants fréquentant les marchés de la capitale sénégalaise pour montrer l'augmentation de ces pathologies en lien avec celle de la pollution atmosphérique, mesurée à partir des données de cinq stations réparties dans la ville. L'approche, relativement générale, fait un point de situation à partir d'une compilation de travaux et permet de souligner l'importance de ce problème. Pour autant, les données ne permettent pas de conclure et l'article constitue essentiellement un argumentaire et un plaidoyer pour le développement de tels travaux tant en milieu urbain que rural.

³⁰ Cf. dans cet ouvrage son article p. 49-74.

³¹ Cf. dans cet ouvrage son article p. 75-90.

³² Cf. dans cet ouvrage leur article p. 271-278.

Enfin, les maladies transmissibles font l'objet de deux contributions. La première³³ aborde la question de la distribution des schistosomes, maladies parasitaires eau-dépendantes, dans un contexte urbain en transition au Mali. La seconde³⁴, plus générale, traite des épidémies de VIH, de fièvre Ebola et de choléra face aux « espaces techniques de soins en Afrique de l'Ouest ». L'Afrique de l'Ouest est certes confrontée à l'expérience de multiples transitions mais les maladies infectieuses restent d'actualité, y compris en milieu urbain comme en témoignent les schistosomes à Bamako, où la dégradation des conditions d'environnement, la situation bordière du fleuve Niger, l'immigration de ruraux et les mobilités internes à la ville produisent et entretiennent l'endémie bilharzienne selon des expressions spatialement différenciées. Ces maladies infectieuses peuvent également jouer le rôle de révélateur de dysfonctionnements de systèmes de

³³ Cf. dans cet ouvrage l'article Dabo A., Koné A.K., Doumbo N.S., Doumbo O., Transition et spatialisation des risques parasitaires en Afrique subsaharienne. Cas des schistosomes en milieux urbain et périurbain du district de Bamako au Mali, 279-296.

³⁴ Cf. dans cet ouvrage l'article D'Alessandro E., Jaffré Y., VIH, Ebola, choléra... Maladies infectieuses et espaces techniques de soins en Afrique de l'Ouest, 297-313.

soins dont les modalités varient en fonction des différents acteurs qui vivent au plus près des récentes épidémies qui ont touché la sous-région et ce, bien loin des schémas théoriques imaginés dans les structures nationales ou internationales.

Illustrant les changements des modes de vie et du fonctionnement des systèmes de soins, voire de santé, et de leurs impacts sur la santé des populations ouest-africaines, cette publication privilégie les espaces urbains, et en particulier ceux de deux capitales de l'Ouest africain. Pour autant, la ville omniprésente représente davantage un cadre qu'un objet d'analyse conjointe de la production de la santé et des processus d'urbanisation.

Instructif par ses exemples, cet ouvrage ne permet de donner qu'une image partielle de l'évolution de la santé en société en Afrique de l'Ouest en raison de la complexité et de la diversité du champ abordé. Il mérite cependant amplement de figurer dans toute bibliothèque dédiée aux sciences sociales de la santé, voire de la santé publique.

Pascal Handschumacher

(IRD, UMR SESSTIM, Marseille, France)

p.handschumacher@unistra.fr

Analyse des réseaux sociaux appliquée à l'éthologie et l'écologie

Cédric Sueur (Ed.)

Éditions Matériologiques, 2015, 514 p.

La science ou théorie des réseaux a pris une place prépondérante dans l'étude des systèmes complexes ces deux dernières décennies. Celle-ci offre un ensemble d'outils d'analyse et de modélisation qui mettent en avant l'importance et l'impact de la structure d'un système sur son fonctionnement et sa dynamique. Que l'on pense au cerveau humain et à ses myriades de neurones interconnectés ou au Web et à ses hyperliens, le système peut être décrit dans un langage fait de sommets et de connexions binaires, qui repose sur la théorie des graphes, à laquelle il faut ajouter une pincée de systèmes dynamiques (par exemple comment une information se diffuse sur un réseau social) et de statistique, de par la grande taille des systèmes et la connaissance imparfaite que nous en avons.

L'objectif de ce livre est d'explorer la pertinence de ces outils dans le domaine de l'éthologie et de l'écologie. Les premiers chapitres présentent des aspects généraux. On compte ainsi une introduction à la théorie des réseaux et aux différentes métriques, locales et globales, afin de les décrire, une discussion sur les différents types de réseaux pertinents dans le domaine de l'écologie, que ce soit au niveau des individus ou des espèces, et leur impact sur les propriétés dynamiques du système. Enfin,

une synthèse des différentes méthodes empiriques disponibles, avec leurs avantages et leurs inconvénients, pour mesurer des réseaux d'interaction dans des milieux naturels est proposée. Il est intéressant de noter que toutes ces thématiques sont également d'actualité dans le domaine des sciences sociales, avec l'utilisation des nouvelles technologies pour tracer et prédire le comportement collectif d'agents sociaux. S'ensuit un compte rendu détaillé d'analyses de cas concernant différentes espèces et des conclusions qui peuvent en être tirées. On y découvre le poids des alliances et des relations sociales dans les processus de coopération chez les primates, par exemple, mais également des résultats plus surprenants sur la diversité des comportements sociaux chez les chauves-souris ou sur l'importance des enchevêtrements mutualistes, entre réseaux de champignons et de racines de plantes, pour le bon fonctionnement des écosystèmes. Cette partie est probablement la plus fascinante et la plus instructive pour un mathématicien ou un informaticien. Le livre se termine enfin par des aspects plus modernes de la théorie des réseaux, avec des questions associées à leur dynamique et à leur modélisation, ainsi qu'à l'impact que peuvent avoir des contraintes de type géographique sur leur organisation.

Ces chapitres forment un ensemble cohérent qui permet au lecteur, qu'il vienne des sciences biologiques ou mathématiques, de découvrir un champ interdisciplinaire dynamique, et qui permettra justement à de futurs collaborateurs de se découvrir un socle commun. Les auteurs ont également fait preuve d'un grand effort de vulgarisation, en limitant l'utilisation d'équations mathématiques, pour certains rebutante, tout en gardant l'essentiel des résultats, et en présentant des concepts complexes, par exemple comment les réseaux permettent de décrire la structure d'une société ou d'un écosystème à différentes échelles, ou comment comportement individuel et structure collective coévoluent. Si l'on peut regretter quelque chose, ce serait le traitement assez succinct de l'impact que la structure d'un réseau peut avoir sur sa dynamique. Cette question est centrale en écologie, suite aux travaux fondateurs de Robert May³⁵ dans les années 1970, mais elle est relativement peu abordée, mis à part quelques résultats classiques, notamment sur des modèles épidémiologiques. Manquent entre autres une description, même qualitative, de modèles non linéaires de synchronisation, par exemple celui de Kuramoto, et

³⁵ Robert May (1936-), baron d'Oxford, est un physicien ayant produit de nombreuses contributions significatives en biologie mathématique, en écologie, en épidémiologie et en dynamique des populations animales.

des outils permettant d'étudier leurs propriétés, comme des méthodes d'analyse de stabilité, ainsi qu'une présentation des propriétés spectrales d'un graphe et de l'impact que peut avoir sa modularité. L'émergence de modularité est elle-même un thème central dans les sciences biologiques et a été le sujet de nombreuses études et hypothèses. On peut penser ici aux travaux d'Herbert Simon³⁶ associant les notions de modularité, de robustesse et d'évolution, qui auraient pu être mentionnées.

Néanmoins, ce livre présente déjà une excellente introduction à un sujet de recherche à l'interface de nombreux domaines et constitue une invitation à la découverte et au dialogue entre scientifiques. Pour ces raisons, il ravira toute personne curieuse de comprendre le monde qui nous entoure et de découvrir de nouveaux outils pour y parvenir.

Renaud Lambiotte

(Université de Namur, Namur, Belgique)

renaud.lambiotte@unamur.be

³⁶ Herbert Simon (1916-2001) est l'un des pères fondateurs de l'étude des systèmes complexes avec des contributions importantes en intelligence artificielle, en économie et en informatique. Il a reçu le prix Nobel d'économie en 1978.

Voies lactées. Dynamique des bassins laitiers entre globalisation et territorialisation

Martine Napoléone, Christian Corniaux, Bernadette Leclerc (Eds)

Cardère, 2015, 320 p.

L'évolution de la population mondiale et des habitudes alimentaires engendrent une demande croissante en produits d'origine animale, notamment de lait, alors même que la durabilité des filières de production correspondantes est fortement mise en question (rôle joué par l'élevage sur le changement climatique, crises sanitaires). Comment les bassins de production de par le monde, en tension entre mondialisation et territorialisation, entre intérêts globaux et locaux, s'organisent-ils afin d'y faire face ? C'est ce que nous proposons de découvrir Martine Napoléone, ingénieure au département Sciences pour l'action et le développement de l'Inra, Christian Corniaux, chercheur au Cirad, où il œuvre sur la gestion technique et sociale du lait à l'échelle des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest, et Bernadette Leclerc, chargée de recherche au département Sciences pour l'action et le développement de l'Inra, dans l'ouvrage *Voies lactées*, dont ils sont les éditeurs scientifiques. Ce livre synthétise les acquis de l'action transversale « Dynamique des bassins laitiers » menée par 18 chercheurs dans le cadre du projet ANR Mouve (Les interactions élevage et territoire dans la mise en mouvement de

l'intensification écologique). Cette publication, qui compte 313 pages, a été éditée en 2015 par les éditions Cardère, avec le soutien financier de l'Unité mixte de recherche Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux (Selmet).

L'ensemble des approches menées visent à comprendre en quoi les choix stratégiques (types de circuits, types de produits, etc.) relatifs à la mise sur le marché des produits laitiers vont jouer sur les pratiques d'élevage, les structures d'exploitation, l'organisation des bassins laitiers et des territoires ; les caractéristiques socio-économiques et socioécologiques de ces derniers pesant à leur tour sur l'organisation et la dynamique des bassins laitiers. Vu ces fortes interdépendances, les auteurs ont développé un cadre d'analyse et une approche inductive leur permettant d'appréhender la complexité et la diversité des sept territoires laitiers étudiés, sans les réduire ni les contraindre par des approches disciplinaires. Un des intérêts de cet ouvrage est notamment de décrire et d'illustrer avec soin la méthodologie employée afin de pouvoir la mobiliser sur d'autres terrains, tout en soulignant ses forces et ses faiblesses. Cette méthode se base

sur une définition argumentée et objectivée des limites géopolitiques, naturelles et administratives des bassins. Elle considère les relations filière/territoire/système d'élevage comme étant inscrites dans un même système, qui est positionné par rapport à des idéaux-types contrastés (globalisation versus territorialisation). Les faits collectés, issus de récits de vie, d'enquêtes, de sources bibliographiques scientifiques ou professionnelles, permettent de construire une chronique des changements à l'œuvre.

La seconde partie de cet ouvrage est dédiée à la description de cas mettant en avant des évolutions très diversifiées où s'articulent les dimensions globale et locale. Ainsi, dans le bassin laitier de Salto (Uruguay), la dynamique, soutenue par les politiques nationales et l'industrie laitière tournée vers l'exportation, permet le maintien de systèmes familiaux organisés en réseaux socioprofessionnels structurants au sein des territoires de production. Au Brésil, l'enclavement du territoire considéré le long de la Transamazonienne, présentant de longs tronçons de pistes en mauvais état, rend difficile la collecte et la valorisation du lait qui se fait à une échelle locale. La vitalité du bassin de Brasil Novo est dès lors dépendante de développements urbains locaux tels que celui qui est permis par la mise en place d'un barrage hydroélectrique conséquent. Un tel chantier, qui va également désenclaver la zone, va soutenir l'émergence de laiteries et la production-valorisation de volumes de lait plus importants. C'est également la proximité de Hanoi qui soutient la prospérité du bassin laitier de Ba Vi, au Vietnam. Ce bassin, malgré son histoire récente, a déjà connu de nombreuses restructurations, passant d'entreprises collectives à des exploitations familiales, et a bénéficié plus récemment d'un fort soutien à l'agrandissement de ses structures familiales, parallèlement à une forte réorganisation de l'aval. Ce territoire se retrouve dès lors en tension entre le maintien de systèmes familiaux, en lien avec le caractère vert et touristique de la zone, et la mise en place de systèmes industriels permettant de dégager des volumes destinés à combler les déficits entre offre et demande. Les animaux sont dorénavant stabulés et nourris par des ressources fourragères cultivées avec des chargements élevés. Cela conduit à des contradictions entre l'image idyllique que souhaite refléter la filière d'une production laitière à l'herbe et des systèmes de production qui s'intensifient et vont conduire, à plus ou moins court terme, à différents problèmes environnementaux dont il est peu fait mention dans l'ouvrage. La réversibilité de la valorisation du lait issu de troupeaux à multiples fins (viande, lait, traction, etc.) et la flexibilité offerte par cette dernière permettent à des systèmes de se pérenniser, voire à des filières de se structurer dans des contextes difficiles où valorisation, collecte (cas illustré au Brésil et au Sénégal) et/ou production (cas illustré au Sénégal) sont incertaines. Au Sénégal,

l'aval fait face à cette incertitude, fortement liée à la saison, en valorisant du lait en poudre... importé. Comme le soulignent les auteurs, ce lait, tout comme celui provenant de fermes laitières plus récentes se développant sur un modèle occidental, a une composition différente du lait de zébu, consommé traditionnellement. Il remet donc en cause la qualité et le caractère local des produits qui en découlent. Les trois bassins laitiers français analysés, le Livradois-Forez, les Quatre-Montagnes et les Cévennes, présentent des similitudes : tous trois connaissent un mouvement de désancrage et d'industrialisation des filières – qui ne se situent plus au centre des zones de production – avec l'abandon progressif des zones les moins aptes ou le maintien, comme dans les Cévennes, de systèmes pastoraux gérés par des néoruraux. Dans ce dernier cas, ce maintien s'est accompagné, dans les années 1990, d'une stratégie de différenciation passant par la qualité et l'origine pour valoriser les productions au-delà des frontières des territoires concernés et, à partir des années 2000, d'une réappropriation de cette différenciation par les collectivités locales dans un contexte de renouveau du monde rural. Le cas des Cévennes met ainsi clairement en avant l'importance du comportement des consommateurs dans le soutien des dynamiques en place. Après une présentation de ces cas, riches d'enseignements, les auteurs proposent différentes analyses transversales.

Une première approche traite de la façon dont les conditions territoriales (conditions matérielles, organisationnelles et idéelles³⁷) influencent ou, au contraire, sont influencées par la dynamique laitière en distinguant, à propos de cette dernière, une phase d'émergence puis de développement du bassin laitier. Cette analyse met en évidence l'importance des dimensions matérielles (influence des conditions topographiques et climatiques sur la production, proximité d'un bassin urbain, etc.) sur les interactions entre dynamiques laitière et territoriale. Les dimensions idéale et organisationnelle sont marquées respectivement dans des bassins présentant une tradition laitière ou une gouvernance locale forte. Ces limites questionnent ainsi la capacité des bassins ne possédant pas ces caractéristiques à s'inscrire dans une dynamique de développement local durable.

Parallèlement, les auteurs interrogent, à travers l'analyse de ces cas d'études, la pertinence de la frontière dressée entre dynamique locale et dynamique globale portée par l'aval. Pour ce faire, ils ont réparti les laiteries dans différents groupes en fonction de leur stratégie d'approvisionnement (locale, régionale ou internationale) et de distribution. Ils concluent que « toutes les laiteries adoptent des stratégies spatiales hybrides, entre

³⁷ Les conditions matérielles, c'est-à-dire les ressources. Les conditions organisationnelles concernent la gouvernance, et les conditions idéelles, les lieux, le savoir-faire, etc. portés par les acteurs.

“local” et “global”. Ainsi, ce n’est pas parce qu’une laiterie a une collecte locale affirmée que son marché est local. De même, ce n’est pas parce qu’une multinationale vend à l’international qu’elle renonce à un ancrage territorial de sa collecte ». Ils soulignent par ailleurs l’intérêt qu’aurait une analyse historique de ces situations d’hybridation car elle permettrait d’en caractériser l’évolution et d’en comprendre les racines.

Dans une dernière phase, en considérant le système constitué par le territoire, la distribution et le système d’élevage, les auteurs comparent des dynamiques en cours et soulignent l’importance d’une quatrième composante du système, celle que jouent les consommateurs-citoyens par leurs choix. La diversité de ces consommateurs et surtout de leurs attentes se reflète dans des produits laitiers diversifiés, ce qui conditionne, dans les bassins de production, la coexistence d’une pluralité de formes d’activités en permanente évolution et dont la localisation est fortement influencée par les caractéristiques du territoire (proximité des centres urbains, enclavement, typicité du territoire, etc.). Cette coexistence des modèles permet « de répondre à la fois à l’augmentation globale de la demande alimentaire mondiale, à la

concentration géographique de la demande urbaine et à la durabilité des activités dans les territoires ».

Dans le cadre de cette étude, les auteurs sont parvenus, en mobilisant une approche originale d’analyse diachronique et inductive des changements en cours dans sept bassins laitiers, à souligner les interactions présentes et passées entre filières, systèmes d’élevage, territoires et consommateurs. Les résultats originaux mettent bien en avant la coexistence d’une diversité de dynamiques au sein de chacun des territoires conduisant à des formes hybrides et bien souvent complémentaires, reflétant les contraintes territoriales, une fois cette échelle considérée. La méthodologie permettant de rendre lisibles les processus à l’œuvre gagnera à être mobilisée, comme le proposent les auteurs, sur un ensemble de filières vivant ce continuum entre productions territorialisées et mondialisées !

Didier Stilmant

(Centre wallon de recherches agronomiques,
Département Agriculture et milieu naturel,
Libramont, Belgique)
d.stilmant@cra.wallonie.be

Agir en démocratie

Hélène Balazard

Les Éditions de l’Atelier, 2015, 160 p.

C’est un petit ouvrage édité par les éditions de l’Atelier qui ont pris le relais des éditions Ouvrières dont la vocation était bien celle de diffuser les réflexions et les avancées de l’éducation populaire. Cette maison d’édition dit d’elle-même qu’elle « s’attache à mettre en valeur les expériences humaines afin d’analyser les grandes questions de société, décrypter le passé, inventer le présent. Les ouvrages visent à accroître la capacité de chacun à être acteur et à favoriser la transformation du monde vers plus de démocratie, de justice, de fraternité. » (site de l’éditeur). Le ton est donné et c’est bien à partir de ce point de vue qu’il faut comprendre le déroulement de la pensée et les choix opérés par son auteure.

Hélène Balazard est ingénieure des travaux publics de l’État, chargée d’études au Centre d’études et d’expertise sur les risques, l’environnement, la mobilité et l’aménagement (Cerema) et associée à la chaire Unesco « Politiques urbaines et citoyenneté ». Elle a soutenu un doctorat en sciences politiques intitulé *Quand la société civile s’organise. L’expérience démocratique de London Citizens*. Elle travaille sur la participation citoyenne, sur l’empowerment, le pouvoir d’agir. Elle a par ailleurs participé à la commission qui a donné un avis sur le rapport « *Pas sans nous* » dirigé par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache (2013) ; ce rapport commandé par

François Lamy, le ministre délégué chargé de la Ville, avait pour objectif de construire une réforme radicale de la politique de la ville. Le constat des auteurs est d’acter le rendez-vous manqué du projet initié par Hubert Dubedout en 1983 dont le cœur était la participation des habitants aux changements nécessaires à la vie moderne. Rendez-vous manqué parce que la politique conduite l’a été par « le haut », y compris lorsqu’elle se traduisait dans des expérimentations diverses et variées, particulièrement riches dans leurs élaborations mais sans cesse limitées, empêchées par cette approche verticalisée.

H. Balazard part du constat que les citoyens sont de plus en plus méfiants vis-à-vis des institutions censées garantir la démocratie et que, dans le même temps, nous sommes dans une période où fleurit une multitude d’initiatives du côté de la société civile pour résoudre les difficultés rencontrées dans la vie de tous les jours ; pour autant, ces initiatives doivent se faire entendre et la « surdité » de ces mêmes institutions complexifie les réponses. H. Balazard rappelle trois défis centraux pour faire avancer la démocratie : développer le pouvoir des plus démunis, partager clairement et justement les responsabilités, mettre les relations humaines et le pouvoir au cœur de la politique. Elle insiste sur le fait que l’idéal démocratique est une direction et non un objectif en tant

que tel, un processus, une dynamique et non un état. En s'appuyant sur les travaux de sa thèse auprès du London Citizens et de l'Alliance citoyenne de l'agglomération grenobloise, elle expose cinq mises en tensions et en montre les possibles issues. Son ouvrage est soutenu par le collectif Pouvoir d'agir et la Fédération des Centres sociaux.

Ces cinq mises en tensions composent chacune un chapitre. Cependant le point d'entrée de l'auteure est le *community organizing* et toute sa réflexion se situe dans cette démarche.

La première mise en tension est celle du rapport entre justice sociale et autonomie de la société. L'auteure le résume fort bien en posant une double question : comment les institutions garantes de la justice sociale régulent-elles (ou ne régulent-elles pas) le fait qu'elles sont (ou peuvent être) aux mains d'une élite ? Et dans ce cas, comment garantir l'autonomie de la société, notamment par la participation de ceux qui se trouvent en permanence éloignés des centres de décision ?

À travers cette entrée, H. Balazard en profite pour expliquer ce qu'est le *community organizing* et en donne la version actuelle. C'est Saul Alinsky, sociologue formé à l'École de Chicago, qui à partir de son expérience dans le quartier Back of the Yards de Chicago, l'a conceptualisé et a réinventé le métier d'organisateur (*organizer*). L'activité repose sur le fait de rassembler toutes les associations et les initiatives individuelles et collectives de manière à ce qu'elles partagent leurs intérêts particuliers pour construire un projet politique commun. C'est par un processus démocratique accompagné par un *organizer* que ces rassemblements trouvent leurs solutions et leurs moyens d'actions. S. Alinsky écrira deux ouvrages qui aujourd'hui encore restent une référence : *Reveille for radicals* en 1946 (réédité en 1969) et *Rules for radicals* en 1971 (seul ouvrage traduit en français en 1976).

La seconde mise en tension s'arrête sur une des difficultés majeures du processus démocratique dans ce contexte de *community organizing* : comment avancer en s'assurant que les solutions, les moyens d'actions sont bien ceux choisis et voulus par la communauté concernée ? Cela s'effectue par un processus critique chemin faisant, tout en veillant à ce qu'il n'empêche pas l'action, de la même façon que l'action ne peut se passer de ces moments critiques. L'équilibre est de rester dans une dynamique qui va conjuguer ces deux temps.

La troisième pose la question de la représentation ; en effet, l'approche classique consiste à élire un représentant, ce qui aujourd'hui est remis en cause dans tous les espaces de la société. Alors « comment représenter sans être un représentant » ? C'est en partant du constat de la méfiance des citoyens ordinaires vis-à-vis de leurs représentants, perçus comme une élite éloignée de leurs préoccupations, que se construit l'option d'un nouveau corps intermédiaire. La réponse est de « ressembler en

rassemblant », c'est-à-dire de coller au plus près de ce que sont les habitants et de leurs aspirations en fédérant sur une large base toutes les associations et les initiatives collectives ; mais il importe de ne pas perdre de vue la diversité des groupes et de la mettre en scène dans des événements qui vont participer à l'unité du mouvement.

La quatrième interroge le rapport démocratie et efficacité. Cette question se niche dans la relation complexe entre le fait de faire avancer concrètement le mouvement pour un changement des conditions de vie et l'inquiétude de la confiscation du pouvoir de décisions sur ces transformations : comment être sûr que des experts, des techniciens, des élus politiques ne vont pas accaparer à leur seul et unique profit les effets d'une telle mobilisation ? Et ce d'autant plus que les temporalités de ces acteurs ne sont pas les mêmes. La seule piste ambitieuse que propose le *community organizing* est la démocratie relationnelle : revenir à la qualité des liens entre les personnes, qualité qui se fabrique sur de l'échange face à face et « des rencontres conviviales pour définir et s'appropriier le bien commun ». Le rôle des organisateurs devient essentiel dans une activité qui les place dans un dilemme, celui de travailler à favoriser l'autogestion tout en développant les activités ; en d'autres termes, il leur faut à la fois développer sans le faire à la place des participants et en même temps gérer l'ensemble du processus : paradoxe nécessaire à la vivacité du mouvement et probablement compliqué à vivre pour ces organisateurs.

L'objet de la cinquième et dernière mise en tension est de rendre visible un point aveugle : celui du conflit. Reconnaître un conflit et laisser le temps à l'expression de celui-ci sont nécessaires à l'établissement d'un rapport de force ; cependant le conflit est aussi à l'œuvre dans la façon de concevoir l'organisation qui se bâtit pour agir : le reconnaître, c'est aussi se donner la possibilité d'alliances inconcevables dans une vision qui se baserait sur le fait d'avancer exclusivement avec ceux qui sont en accord avec soi. Le pouvoir et le rapport de force à l'intérieur de la communauté ne sont pas figés une fois pour toutes mais vont suivre les aléas, les circonvolutions de la vie de la communauté. Être en capacité de regarder cela, de l'analyser et de repérer les alliances possibles (y compris provisoires) est autant d'atouts dans une démarche démocratique se basant sur le *community organizing*.

L'ouvrage de H. Balazard met l'accent sur cinq tensions souvent esquivées dans les actions se réclamant d'un mouvement citoyen participatif et donne ainsi à voir la possibilité de les comprendre. Pour autant, la référence au seul *community organizing* nous en montre les limites. En effet, l'association London Citizens nous rappelle les vieux débats sur la définition de la communauté dans les pays anglophones et la France. Les exemples concrets que l'auteure annonce dans sa quatrième de couverture ne sont pas au rendez-vous : on ignore ainsi si

l'expérience de l'Alliance citoyenne grenobloise ouvre sur un véritable changement de pratiques démocratiques, notamment à partir des inquiétudes de vie ordinaire de ceux qui sont le moins entendus. Le rapport Bacqué-Mechmache a pointé que la question de la participation des citoyens des quartiers populaires est au carrefour d'une préoccupation de la modernisation de l'action publique et des revendications issues des mouvements sociaux. La loi de 2002 qui impose la participation des usagers dans tous les établissements publics qui font de l'accueil social a institutionnalisé et professionnalisé une vision de la participation peu propice à l'émancipation en reproduisant les cadres socioculturels d'un patriarcat fortement ancré dans la société française. D'autre part, la profusion de nouvelles initiatives tablant sur une inventivité du quotidien durant la décennie 1970-1980 nous permet aussi de comprendre qu'il est difficile de travailler sur le modèle du *community organizing* tel qu'il nous est souvent expliqué encore aujourd'hui. Si l'action collective de cette décennie se caractérise par une prise en compte moins forte des aspirations individuelles, il n'en reste pas moins que de nombreuses pratiques de travail social communautaire se sont déroulées dans des quartiers populaires qui actuellement se vivent méprisés et abandonnés. Pour autant, bon nombre de ces initiatives sont passées aux oubliettes et se sont heurtées aux choix politiques du début des années 1980, sans oublier le laminage par un pouvoir pensé par une élite codifiée par des normes patriarcales. Les acteurs de ces initiatives étaient souvent des travailleurs sociaux aux côtés de militants associatifs et politiques, faisant eux aussi face à leurs structures

construites sur le modèle institutionnel de l'époque. L'irruption en 1995 du Mouvement national des chômeurs et précaires qui se situe en dehors des syndicats, la place prise par ATD Quart monde dans le fait de se revendiquer comme mouvement de la participation des pauvres à élaborer leurs propres réponses, la dynamique des associations caritatives lancée par la loi de 2002, etc., sont autant d'éléments constitutifs d'un modèle français de la participation citoyenne qui ne peuvent se diluer dans le *community organizing*, sans cesse présenté comme le modèle de « l'agir démocratique » par ceux qui s'en réclament.

La recherche n'est pas en reste et on peut observer qu'outre les habituels chercheurs qui continuent à ignorer ce monde de la participation et de construction démocratique, il y a ceux, de plus en plus nombreux qui en font leur objet de recherche (y compris dans les sciences techniques) renforçant une ingénierie de la participation. Par ailleurs, d'autres explorent les codes et les règles du jeu de la participation citoyenne, en construisant avec les personnes concernées les questions ; d'autres enfin s'impliquent en tant que « co-humains » : le changement épistémologique est alors à l'œuvre et il ne s'agit plus de recherche sur la démocratie mais de recherche en démocratie.

Dominique Paturel

(Inra, UMR951 Innovation, Montpellier, France)

dpaturel@supagro.inra.fr

Objectivity and diversity. Another logic of scientific research

Sandra Harding

The University of Chicago Press, 2015, 232 p.

Aujourd'hui âgée de 80 ans, Sandra Harding est une des philosophes américaines féministes les plus connues. Ses livres, ses essais et ses chapitres d'ouvrages ont été traduits dans plusieurs dizaines de langues. Elle a mené sa carrière à l'Université du Delaware puis à l'Université de Californie à Los Angeles. Elle a développé les concepts de « *standpoint theory* », de « *strong objectivity* », ainsi que celui des savoirs situés avec Donna Haraway. La démarche scientifique qu'elle prône, partant du point de vue des dominés et de la reconnaissance de leurs valeurs et de leurs intérêts, a fait l'objet de virulentes controverses dont elle fait en partie état dans ce livre.

Objectivity and diversity se présente comme une somme sur la question de l'objectivité dans son rapport avec la diversité. L'auteure tente d'y défendre une position

qu'elle appelle « l'objectivité forte » (« *strong objectivity* »), fondée sur la méthodologie du point de vue (« *standpoint methodology* »).

La thèse principale est qu'il y a coproduction des transformations de l'ordre social et des méthodologies des scientifiques. S. Harding utilise deux stratégies pour développer sa thèse : elle prend des cas surprenants qui montrent que les intérêts sociaux ont contribué à orienter la science et elle resitue ces mouvements dans leur contexte historique. L'ouvrage est composé de sept chapitres qui abordent chacun un aspect particulier de la construction de l'objectivité.

Le premier, « *New citizens, new societies: new sciences, new philosophies?* », revient sur l'idée largement répandue selon laquelle la science serait née avec la modernité,

à la fin du XIX^e siècle. Cette science se définit le plus souvent par trois caractéristiques distinctives : la neutralité par rapport aux valeurs, le recours à la rationalité et l'idéal méthodologique de bonne recherche. À partir de ces trois postulats, la rationalité scientifique et l'expertise technique ont été considérées comme les moteurs du développement. L'auteure montre que les pratiques s'écartent de manière significative de cette description. Le choix des objets de recherche n'est nullement libre de valeurs, en témoignent le rôle actif de la science dans la fabrication de la bombe atomique ou plus généralement l'importance de la distribution des financements entre les recherches qui seront faites et celles qui seront laissées de côté. Pour l'auteure, la science comporte fréquemment une dimension technocratique qui voit dans le social un obstacle plus qu'une ressource. Les scientifiques de profession estiment souvent pouvoir fixer seuls les priorités, en dépit de l'inscription de la science dans le social. S. Harding rappelle les nombreux travaux qui sont venus remettre en cause cette représentation irénique. Les sciences sont toujours encadrées dans ce que les sociétés jugent qu'il est important de savoir.

De là, S. Harding plaide pour une objectivité plus grande, ce qui implique une science « par le bas ». Elle prend l'exemple de la recherche féministe, qui a montré que la recherche non féministe était elle aussi genrée, qu'elle comportait des biais de valeurs tels que le sexisme. Une science non genrée laisse de côté les questions qui préoccupent les femmes. Introduire le point de vue (« *standpoint* ») des femmes est donc une méthodologie qui permet d'accroître l'objectivité de la recherche, là où la « bonne recherche » se contentait d'une certaine autosatisfaction. L'objectivité doit se comprendre comme étant un concept « essentiellement contesté », objet de multiples prétentions à l'autorité. S. Harding rappelle le mot de Ian Hacking, qui estime que la référence à la « science » servait trop souvent à élever le statut d'un énoncé, du point de vue de son autorité, sans qu'il y ait de gain d'objectivité à la clé. La « méthodologie du point de vue » repose sur l'identification des intérêts et des valeurs que les chercheurs importent souvent malgré eux dans le processus de recherche. On peut reprocher à certains, par exemple, de faire de l'eurocentrisme. Un point de vue est toujours situé. Les féministes posent des questions spécifiques à propos de la nature des relations sociales, dans ce but elles utilisent des méthodes adaptées, comme celle consistant à chercher à partir de la vie quotidienne des dominés, et à regarder leurs pratiques. Cette manière de conduire la recherche ne garantit pas plus que les autres contre des erreurs, mais pour le reste, le processus est le même : mise à l'épreuve d'hypothèses, etc. La différence est que les savoirs sont coconstruits et coproduits. L'objectivité a une histoire ; les sciences comme les sociétés dont elles émanent sont coconstruites. La *standpoint theory* rejette à la fois l'idée

d'une logique purement interne à l'activité scientifique mais aussi l'idée d'une construction sociale de la science. Celle-ci n'est ni autonome ni sous le joug de la société : elle se coconstruit avec elle.

Les trois chapitres suivants ainsi que le sixième³⁸ sont autant d'illustrations de l'intérêt de cette proposition, en ce qu'ils démontrent les limites des autres approches, que l'auteur qualifie de « science faible » (« *weak science* »). Les biais peuvent venir du genre, du sexe ou encore des conceptions du développement, qu'il soit « durable », « humain » ou simplement économique. L'auteure montre comment les politiques de développement qui visaient à éradiquer la pauvreté ont échoué car elles ne prenaient pas en compte les plus pauvres parmi les pauvres, dont les femmes font partie. Voulant rectifier cette erreur en intégrant les femmes, elles ont à nouveau échoué, en ne parvenant pas à entendre leurs valeurs et leurs intérêts.

La thèse de « l'exceptionnalisme de la science occidentale » conduit à renvoyer le savoir des sociétés non occidentales à la tradition et aux croyances irrationnelles. Pourtant, aucun peuple ne peut se passer de connaissances solidement étayées. S. Harding montre ensuite comment les connaissances maritimes des Micronésiens relèvent bien d'un processus scientifique, bien qu'il ne s'appuie pas sur les mêmes méthodes, du fait notamment du caractère oral des cultures étudiées. Un autre exemple est la pratique de la chasse par les Cris (*Cree* en anglais) au Canada, qui allie connaissance des lieux et habitudes des animaux afin d'entretenir une relation durable avec le milieu. S. Harding souligne l'existence de collaborations entre chercheurs « indigènes » (terme qui n'est déjà pas neutre) et science dominante.

Un cinquième chapitre, « *Pluralism, multiplicity, and the disunity of sciences* », situe l'émergence de cette conception de la science comme « monde de sciences » (« *world of sciences* ») notamment dans la critique postcoloniale et postmoderne, la sociologie et la philosophie des sciences et les travaux des féministes. Le spectre de l'irrationalisme et celui de l'inconsistance ont souvent été agités par les chercheurs qui ont refusé et refusent encore d'entendre et d'accepter ces remises en cause. Parfois aussi la critique est allée trop loin, rejetant toute forme de rapport à la rationalité ou à l'objectivité, ou estimant, par exemple, à la suite de Thomas Samuel Kuhn que les approches sont incommensurables entre elles. Pourtant, c'est aussi du côté des conceptions « faibles » de l'activité scientifique que se trouve le manque de respect des faits. S. Harding tente de frayer une voie qu'elle qualifie de « post-kuhnienne », autour de cette idée « d'objectivité forte », obtenue par la méthodologie du point de vue.

³⁸ Chapitre 2 : « *Stronger objectivity for sciences from below* » ; chapitre 3 : « *Women, gender, development: maximally objective research?* » ; chapitre 4 : « *Do Micronesian navigators practice science?* » ; Chapitre 6 : « *Must sciences be secular?* ».

Elle déconstruit l'idée de l'unicité de la science en analysant le contexte historique et politique dans lequel le positivisme logique, qui a ses racines dans le cercle de Vienne dans les années 1930, a été construit. Les philosophes étaient tous socialistes et pour la plupart juifs. Ils souhaitaient créer une science unifiée pour comprendre les problèmes sociaux que les fascistes mettaient en avant mais pour lesquels ils proposaient de terribles solutions. En émigrant aux États-Unis, ces scientifiques se sont ensuite retrouvés dans le contexte du maccarthysme et de la guerre froide. Ils ont été obligés d'abandonner l'agenda politique de leur activité scientifique qui leur aurait valu d'être poursuivis comme communistes. Leur idée d'unicité qui visait à intégrer la société et le mouvement social, à Vienne, a alors évolué, pour ne plus concerner que la science elle-même. Cet exemple montre que même une idée aussi abstraite est sujette à des variations liées au contexte social et politique dans lequel travaillent les scientifiques.

Le sixième chapitre aborde la question du sécularisme, processus au cours duquel le religieux se retire, et se trouve confiné à la sphère privée. Aux États-Unis, le débat fait rage pour savoir si la thèse du « dessein intelligent » (« *intelligent design* »), qui soutient contre Darwin que l'évolution du monde ne doit pas tout au hasard, doit être enseignée à l'école, son statut étant religieux. Est-ce légitime ? Est-ce de la science ? La solution proposée par S. Harding est que tous aient un droit égal à participer au débat, à condition que tous se soumettent à l'exigence séculière de preuves. La théorie du dessein intelligent doit être présentée pour ce qu'elle est : une hypothèse en attente de validation. Elle appuie son argumentation sur la décision d'un tribunal californien estimant que les arguments doivent tous pouvoir trouver une place, à condition de ne pas être sacralisés. La thèse du dessein intelligent n'apporte rien aux recherches habituelles sur la biologie et l'évolution, concrètement. Elle n'est pas plus dérangeante que d'autres hypothèses, elles aussi originales et déstabilisantes. S. Harding montre également que les sécularismes se définissent en opposition à une pensée religieuse donnée, et que le sécularisme dominant en Californie est en fait un sécularisme protestant.

Le septième et dernier chapitre, « After Mr. Nowhere: new proper scientific selves », récapitule l'ensemble et s'interroge sur les effets de la méthodologie du point de vue sur la formation scientifique de soi. Le problème central en définitive est celui du juste point de vue (« *right sight* »). L'objectivité se construit toujours dans un rapport avec le soi (« *the self* »). Elle résulte de la suppression de certains aspects de soi-même. En se niant ainsi, le

chercheur occidental prétend produire un regard de nulle part. Le problème est que ce n'est pas vraiment le cas, certains aspects du soi demeurent, comme l'ancrage en Occident ou l'influence du genre du chercheur. Cette prétention à atteindre le point de vue de « Monsieur Nulle Part » revendiqué par la science classique est chimérique et trompeuse. Trop exigeant, ce point de vue ne voit pas ses propres limites et est même enclin à les nier. D'où une science « faible », en dépit de ses revendications statutaires et formelles. Pour surmonter ces difficultés, S. Harding plaide pour des sois (« *selves* ») multiples et conflictuels, qui se contraignent les uns les autres, ainsi que pour une science « par le bas », engagés entre eux dans des rapports diversifiés, ce qui garantit l'ouverture de perspectives et une objectivité « forte ».

Parmi les points positifs, retenons que la thèse est forte et convaincante. S. Harding explique bien comment le soi construit l'objectivité dans un travail de dépouillement de ses particularismes, pour viser à une généralité plus grande, susceptible d'emporter la conviction d'autres sois. Le propos peut être décliné aussi bien dans les différentes disciplines qu'en trans-inter- et pluridisciplinarité. Le livre représente en outre une bonne synthèse de l'histoire des sciences féministes, avec de nombreux exemples convaincants.

Le travail n'est cependant pas exempt de limites. On peut reprocher à S. Harding de ne pas distinguer assez science et expertise, bien souvent, ou de ne pas dire assez explicitement qu'elle s'intéresse surtout à la fonction sociale de la science, plutôt qu'à la seule vie scientifique proprement dite. Ce manque de précision nuit à sa démonstration car l'épistémologue ne peut manquer de s'agacer parfois de l'usage mouvant qu'elle fait du concept de science. Par ailleurs, si elle démontre qu'il faut une approche de l'objectivité par la multiplicité des sois, elle dit très peu de chose sur la manière selon laquelle ces sois négocient, concrètement, dans la construction d'une objectivité forte. Le plaidoyer final pour le métissage et la recherche-action participative aurait pu s'enrichir d'une analyse sur ce sujet, qui bénéficie maintenant de plusieurs années de recherche.

Fabrice Flipo

(Télécom & Management SudParis, Évry, France)
fabrice.flipo@it-sudparis.eu

François Bousquet

(Cirad, UPR Green, Montpellier, France)
francois.bousquet@cirad.fr

Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance

Les chercheurs ignorants

Presses de l'EHESP, 2015, 283 p.

Une surprise attend le lecteur de *NSS* qui se lancera dans cette lecture en pensant y trouver un éclairage sur les différentes formes de recherches associant des chercheurs et des non-chercheurs – et, de ce fait, dites « participatives », voire, aussi, « collaboratives » – qui ont de plus en plus cours sous diverses appellations dans divers secteurs de la recherche en environnement. Les expériences relatées dans cet ouvrage et les réflexions qu'elles suscitent se situent dans un tout autre champ de références (elles s'inscrivent dans la filiation avec la notion de « recherche-action ») et un tout autre domaine d'investigation et d'action (le social). Il est question d'enseignement, d'orientation des élèves, de formation à l'« ingénierie sociale », de prévention contre les accidents du travail, de travail social à l'intention de différentes catégories de populations ayant besoin d'assistance, de médiation entre des institutions locales et des « mondes professionnels », de développement territorial... Le livre est d'ailleurs publié dans une collection intitulée « Politiques et interventions sociales ».

Mais là réside précisément son intérêt. Le propre des activités dont il fait état – ce qui constitue leur point commun – étant de nous placer à cet endroit précis où les professionnels de l'action sociale se retrouvent face aux réactions des populations auxquelles ils s'adressent, il pose la question centrale de la confrontation entre des savoirs « savants » (puisqu'appris dans un cursus professionnel) et la représentation que les intéressés ont de leur situation et d'eux-mêmes. Nous sommes au cœur de la question du hiatus entre connaissance et action.

Telle est la question qui fonde l'idée de « recherche-action collaborative ». Comme l'expression le suggère, la démarche qui est proposée pour dépasser ce hiatus consiste à le construire comme un objectif de recherche partagé entre des chercheurs professionnels et des travailleurs sociaux (voire même avec les populations destinataires de l'action de ceux-ci). Les uns et les autres doivent donc se mettre conjointement en posture de collaborer à un même processus de recherche visant à identifier les termes du décalage entre leurs visions respectives de la situation et à les formuler comme un objet de recherche à partager. Il s'agit, à travers un processus d'analyse mené conjointement, de trouver la façon de réduire la solution de continuité que ce décalage introduit entre les connaissances mobilisées et les perspectives de l'action. D'où, pour le coup, un principe de base qui surprendra le lecteur non averti, mais qui paraîtra familier à celui qui l'est davantage concernant les procédures de recherche dites aussi « collaboratives » dont il vient d'être question : à savoir celui de la mise sur pied d'égalité du « chercheur » et de l'« acteur » (d'où la

nécessité de reformuler ces deux notions) qui se retrouvent face à face en raison de leur implication dans une même démarche. L'ouverture d'un champ de recherche autour de la notion de « recherche-action collaborative » a pour but de construire cette méthode tout à fait singulière et en contravention avec les canons de la recherche classique. L'intérêt du livre est qu'il est consacré à sa « défense et illustration » et qu'il donne donc une vue d'ensemble des pratiques s'en réclamant et des réflexions que ces dernières suscitent.

Le livre est le produit d'un colloque intitulé « Les recherches actions collaboratives. Une révolution silencieuse de la connaissance » qui s'est tenu à Dijon en mai 2013. L'exploitation des contributions à ce colloque et leur organisation en un ouvrage résultent d'un travail soigneusement réalisé par le collectif « Les chercheurs ignorants », qui signe la conclusion (composé de chercheurs en sciences sociales, il se présente et expose sa raison d'être et ses objectifs tout au début de l'ouvrage). La construction du livre traduit un souci très ordonné de clarification, à l'image d'un manuel : tout d'abord une introduction (à plusieurs voix) autour des questions de définition, puis trois parties consacrées respectivement à « la recherche-action collaborative en pratique », à des « expérimentations méthodologiques » et à des « débats épistémologiques » ; une quatrième partie finale revient sur l'« ambition humaniste » qui anime la démarche ; enfin, une excellente conclusion clôt le tout.

Ce qui frappe à la lecture, c'est la tension qui traverse le livre d'un bout à l'autre entre la diversité des expériences relatées – qu'il s'agisse simplement de les décrire ou d'en tirer les enseignements méthodologiques et épistémologiques – et la quête d'une unité qui non seulement donnerait son identité propre à la démarche, mais permettrait aussi de la consolider sur un plan théorique. Le collectif « Les chercheurs ignorants » est manifestement on ne peut plus soucieux de structurer l'ouvrage, comme en témoigne le soin qu'il prend de faire précéder chacune des parties d'une présentation destinée à ordonner son contenu et à guider le lecteur. Néanmoins, en dépit de cet effort de construction, il veille, dans sa conclusion, à laisser le jeu ouvert. La seule tâche qu'il s'assigne est de donner une visibilité à la « communauté impliquée », à sa « persévérance » à « creuser en silence son sillon » ; et cela « depuis des dizaines d'années ». Certes, il a quelque raison de choisir cette prudence. Mais on peut se permettre ici de dire en quoi cette modestie peut paraître excessive.

Il est vrai que la diversité des cas de figure est extrême et crée du flou. Cette diversité est tout d'abord celle des interlocuteurs et des catégories sociales concernés, des

objectifs d'action visés et des questions particulières qu'ils soulèvent. La recherche-action vise certes toujours la création d'un acteur collectif ayant un même objectif d'action, mais le collectif à constituer peut prendre de multiples figures et être bâti sur des bases extrêmement variées. Il peut s'agir : tout simplement de faire exister un collectif qui veut se constituer ; d'amener un groupe professionnel existant à prendre en charge collectivement les objectifs d'action et les tâches qui lui sont confiées ; de créer un collectif associant un groupe professionnel et la catégorie de personnes à laquelle il a professionnellement affaire ; d'organiser une recherche menée directement par un groupe de professionnels sur la catégorie de population qui est son interlocutrice... Il ressort de cette diversité que la recherche-action ayant par définition vocation à prendre en charge toutes les configurations possibles du social, elle a comme contrainte particulière de se soumettre à leurs particularités. De ce fait, les caractéristiques des membres de ces collectifs et des personnes composant les populations en cause pèsent d'un poids très lourd dans la façon de concevoir les montages des opérations de recherche-action ; il n'en va évidemment pas de même selon qu'il s'agit d'enseignants, de travailleurs sociaux, d'acteurs du développement local, de personnes âgées, de personnes déficientes visuelles ou de jeunes gens placés dans des foyers...

Cela dit, le dispositif de recherche (ou plutôt ce qu'il convient de considérer comme tel) est toujours constitué de deux éléments : un groupe de personnes ayant un objectif commun et désireux d'y travailler ensemble, et un (ou des) chercheur(s) professionnel(s) à qui il revient d'amener ce groupe à se constituer en collectif de recherche le plus autonome possible en vue d'atteindre cet objectif. Deux processus de recherche se trouvent ainsi menés en parallèle et de façon conjointe : celui que réalise le collectif en question sur ses propres finalités et sur la façon de les réaliser, et celui des chercheurs professionnels, qui porte sur la mise en œuvre même de ce processus de prise en charge. Le premier traite de la question qui est l'objet de la recherche-action ; il a sa fin singulière en soi. Le second porte sur la méthodologie et, plus largement, sur les fondements de la démarche elle-même ; chacune des expériences dans lesquelles les chercheurs professionnels s'impliquent est pour eux une opportunité d'en faire progresser la connaissance et la pratique ; leur recherche a une portée générique. D'où les deux parties de l'ouvrage qui suivent, l'une consacrée aux « expérimentations méthodologiques », l'autre aux « débats épistémologiques ».

Dans la partie consacrée aux méthodes, on retrouve les contraintes liées aux diversités des thématiques, des populations concernées et des objectifs poursuivis. Il s'agit néanmoins toujours de constituer un collectif se mettant en posture de réflexivité. Cela suppose qu'il élabore la problématique qu'il s'accorde à partager. Les

outils auxquels il est convié à recourir – ou qu'il choisit – pour y parvenir peuvent s'inspirer de ceux de l'enquête habituelle (mais avec le souci de casser le rapport observateur/observé) ou s'inventer autour d'une démarche délibérative itérative originale. Ces méthodes ont comme premier objectif de créer les conditions d'une expression verbale amenant au partage d'une expérience ou d'un vécu. Le matériau oral et écrit qu'elles produisent et les rapports qu'elles créent entre les membres du collectif sont les supports mêmes du travail de recherche que ces derniers prennent en charge en vue de repenser leurs pratiques ou leurs vécus. Ils sont aussi le corpus que les chercheurs professionnels utilisent pour enrichir leur compréhension de ce processus et l'améliorer.

Derrière ces méthodes foisonnantes, une épistémologie s'esquisse, qui formalise leurs bases communes et, par-là, fournit les linéaments de l'unité de la recherche-action collaborative elle-même. De ce point de vue, l'apport de l'ouvrage est double. Il est bien sûr dans la partie consacrée aux débats épistémologiques, mais il réside aussi dans les nombreux recoupements que l'on observe entre les références bibliographiques théoriques qui viennent à l'appui de chacun des textes. La partie épistémologique aborde les trois grandes questions auxquelles on s'attend, compte tenu des entorses que ce type de recherche fait à la démarche académique : celle de sa posture philosophique d'ensemble, celle de sa façon de concevoir le rapport entre science et action et celle, tout bonnement, de sa légitimité scientifique. Les noms cités de façon récurrente dans les bibliographies fournies qui parsèment l'ouvrage ont déjà préparé l'esprit à la lecture de ces propos généraux. Un des intérêts de l'ouvrage est précisément de mettre en évidence des rapprochements inhabituels entre auteurs et ainsi, d'offrir une vue d'ensemble d'une bibliographie généralement dispersée. La kyrielle des références mises en avant illustre à la fois la richesse et l'incontestable cohérence du courant de pensée dont se réclame la recherche-action collaborative, et la vertu qu'elle a de le rendre plus visible.

Il s'avère ainsi que cette démarche a une portée épistémologique qui dépasse de loin son cantonnement dans le domaine du travail social que certains textes mettent en avant. Certes, comme cela est rappelé dans la dernière partie du livre, elle ne peut pas être dissociée des valeurs « humanistes » qu'elle tire de son ancrage initial dans le social. Il est donc judicieux de faire référence aux mouvements d'éducation populaire fondés sur les idéaux de donner la parole aux « sans-voix » qu'à sa façon, elle partage, ainsi qu'aux concepts qu'elle en tire (tels ceux de « reconnaissance » ou de « *care* »). Mais, là aussi, le dépassement s'impose. Loin d'être un « supplément d'âme » lié à une inspiration militante, la référence à ces valeurs fait intrinsèquement partie de la réflexion épistémologique que la méthode suscite. Et cette réflexion a une portée générale. Elle s'avère on ne peut plus en

phase avec l'aspiration démocratique qu'exprime l'idée d'ouvrir la recherche sur la société. En imposant cet approfondissement à partir de ses propres fondements, la recherche-action collaborative invite à s'interroger sur ceux de toute recherche se recommandant de l'idée de « participation/collaboration/coopération ». Toute forme d'ouverture de la recherche aux acteurs sociaux renvoie aux mêmes questions de fond. La parution de cet ouvrage fait qu'il est désormais impossible de s'en réclamer en faisant l'impasse sur elles et l'économie des pistes pionnières qu'il ouvre pour les aborder.

Au total, les références bibliographiques théoriques et les pages consacrées à la méthodologie et à l'épistémologie contrebalancent nettement l'impression de dispersion qui ressort des témoignages de la première partie. Elles vont dans le même sens que les tentatives faites, sur un tout autre plan, au début de l'ouvrage, pour caractériser la démarche et tenter de la définir. Tout cela donne à penser que la recherche-action collaborative est plus

sur le point de trouver son assise unitaire que n'osent l'avancer eux-mêmes les « chercheurs ignorants » éditeurs du livre.

Il est vrai qu'il faudra veiller à ce que ce basculement se fasse en préservant le balancement – qu'ils revendiquent comme au cœur même de la démarche – « entre le cristal et la fumée³⁹ », selon la belle expression qu'ils empruntent à Henri Atlan. Comment formaliser – et donc fermer – pour mieux maîtriser, tout en veillant à laisser libre cours à la spontanéité du social ? C'est en fin de compte la question centrale de la démarche scientifique face à l'immensité de l'univers que cette façon de faire de la recherche retrouve et repose à sa manière.

Marcel Jollivet

(CNRS, Ladyss, Nanterre, France)

marcel@u-paris10.fr

³⁹ Atlan H., 1979. *Entre le cristal et la fumée. Essai sur l'organisation du vivant*, Paris, Seuil.